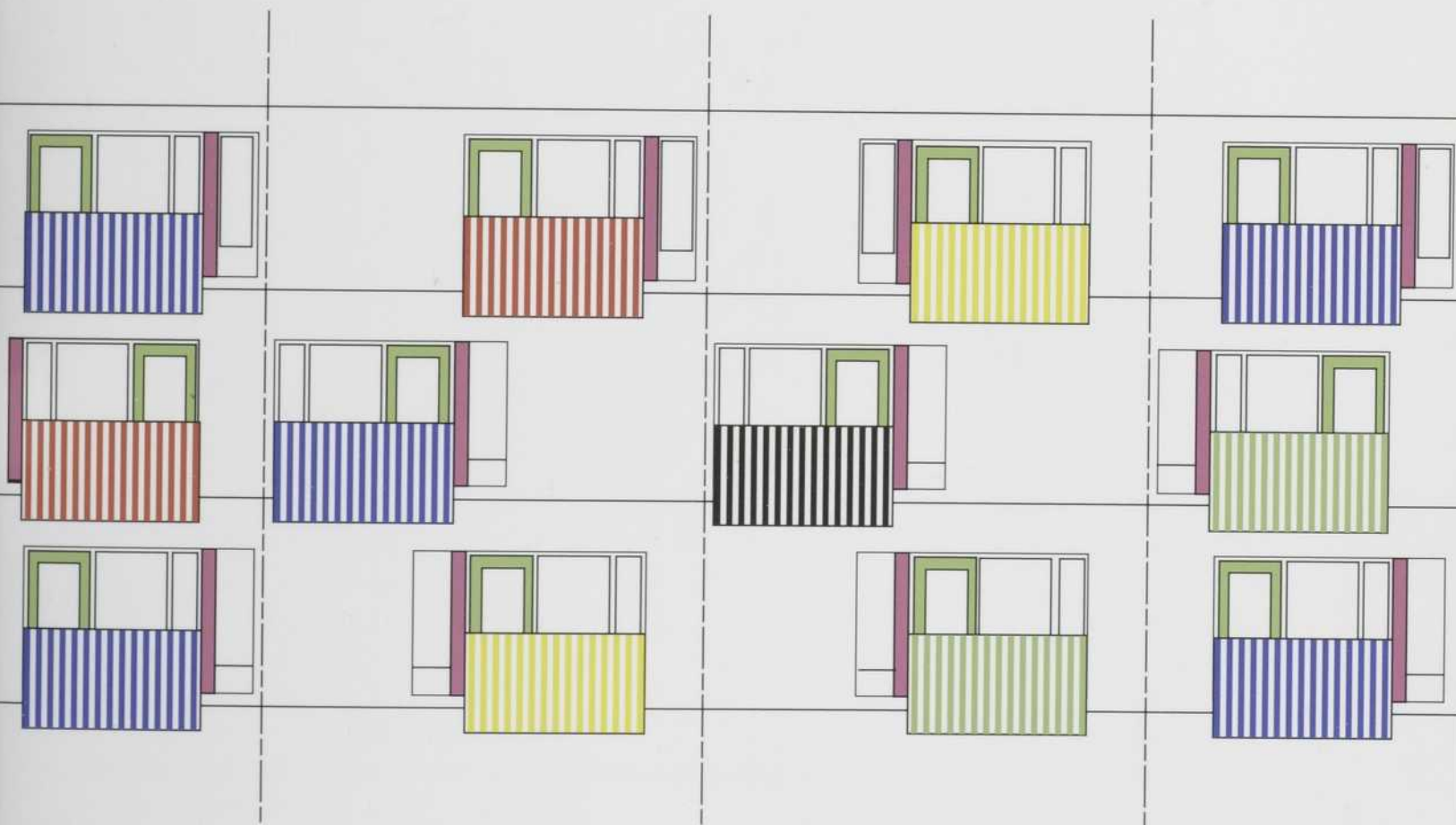


PER

A-799

BAnQ



LE LOGEMENT COLLECTIF

D E U X I È M E P A R T I E

150

FÉVRIER 2010

L'ÉCO FENÊTRE^{MC}

L'ingénierie
au service de
la nature.

LE SEUL SYSTÈME COMPLET DE FENÊTRES **R5** RÉUNISSANT

DURABILITÉ REMARQUABLE ✂

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE INÉGALÉE ✂

GRANDE RÉSISTANCE À LA CONDENSATION ✂

PERFORMANCE STRUCTURALE ET ÉTANCHÉITÉ À L'EAU SUPÉRIEURES ✂

NIVEAU D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR MAXIMAL (A3) AUSSI BIEN À -30°C QU'À TEMPÉRATURE AMBIANTE ✂

RECYCLABILITÉ NON NÉGLIGEABLE [POST-INDUSTRIEL, POST-CONSOMMATION] ✂

ESTHÉTIQUE ✂


Profils de portes et fenêtres Royal
Là où les idées prennent forme

DIVISION THERMOPLAST



1.800.361.9261

www.thermoplast.com

TOUTES LES QUALITÉS RECHERCHÉES DANS UN PRODUIT DE
FENESTRATION RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

LE SOMMAIRE

5

ÉDITORIAL

« L'INVENTION D'UN NOUVEAU SAVOIR-VIVRE LE MONDE »

PIERRE BOYER-MERCIER

8

LES JARDINS DU «Y» DES FEMMES

10

LES LOFTS IMPÉRIAL TOBACCO

12

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION AU-PIED-DU-COURANT

14

LA RÉSIDENCE JEAN-PLACIDE-DESROSIERS

16

LES COURS VALOIS

18

L'ÉDIFICE FLEURIE

24

DES MAISONS EN RANGÉE AU NUNAVIK

26

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION BOTANY

28

LES CONDOMINIUMS QUAI 107

31

LE LOGEMENT SOCIAL : ESPACE DE CRÉATION, D'INNOVATION
ET DE CRITIQUE DANS LES CENTRE-VILLES CANADIENS

ANNE CORMIER

36

AUTRES AMÉRIQUES, AUTRES ARCHITECTURES

YVES DESCHAMPS

38

LE PATRIMOINE MONDIAL

40

ANDRÉ DUBOIS 1936-2009

ARQ

ARCHITECTURE-QUÉBEC

FÉVRIER 2010

NUMÉRO 150

Sur la page couverture :
Une interprétation
d'un dessin de l'atelier
Big City pour le projet
du «Y» des femmes.

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR INVITÉ : GEORGES ADAMCZYK.

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Comité de rédaction : PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR EN CHEF ;

CARLO CARBONE, MARC PAPE, STÉPHAN KOWAL ET JONATHAN CHA, YVES DESCHAMPS.

Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique : JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : SYLVIE LAUZON ET ASSOCIÉS.

Montréal : 32, de Matagami, Blainville, Québec, J7B 1W2 / Téléphone : (514) 747-0047 / Télécopieur : (450) 434-0051 / Sans frais (Toll Free) : 1-888-547-0047.

La revue ARQ est distribuée à tous les membres et stagiaires de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC,
aux membres de L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC et aux étudiants en architecture au Québec.

Dépôt légal : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN: 1203-1488.

© CÔPILIA DESIGN INC. : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

ARQ est publiée quatre fois l'an par CÔPILIA DESIGN INC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : CÔPILIA DESIGN INC., 21760, 4^e avenue, Saint-Georges, Québec, G5Y 5B8.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration et la production : (418) 228-2269.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,12 \$ et 56,44 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».

L'Agence de l'efficacité énergétique félicite les professionnels qui ont suivi la **FORMATION NOVOCLIMAT POUR LES ARCHITECTES ET LES INGÉNIEURS**



ILS SE DÉMARQUENT, ILS OFFRENT LA QUALITÉ NOVOCLIMAT.

Basile Nakouzi, architecte
Benoît Laurion, architecte
Benoît Rivet, ingénieur
Daniel Cournoyer, architecte
Denys Baril, architecte
Evans Parent, ingénieur
Filippo Argento, ingénieur
François Heppell, architecte
Gaétan Bélisle, architecte
Georges Asselin, architecte
Gérard Gosselin, architecte
Gina Di Zazzo, architecte
Isabelle Jacques, architecte

Jacques Paillard, architecte
Jacques Beauchesne, architecte
Jean Desjardins, ingénieur
Jean-François Lavigne, architecte
Jean-François Ayotte, ingénieur
Julie Dagenais, architecte
Laura Hébert, ingénieure
Léon Mercier, architecte
Louis Réjean Gagné, architecte
Maria Subercaseaux, architecte
Mathieu Morel, architecte
Mathieu Charbonneau, ingénieur
Maxime Limoges, ingénieur

Menaud Lapointe, architecte
Michel Plante, architecte
Mireille Asselin, architecte
Nathalie Poirier, architecte
Nathalie Tremblay, architecte
Raymond Carrier, architecte
René Corriveau, ingénieur
Roger Boucley, ingénieur
Stéphane Aubé, ingénieur
Sylvain Pomerleau, architecte
Valérie Gagné, architecte

En ayant suivi la formation Novoclimat pour les
architectes et les ingénieurs, ces professionnels ont désormais
une longueur d'avance dans le marché. Ils offrent à leurs clients le confort,
la santé et les économies d'énergie. Ils sont des chefs de file.

Pour plus de détails 1 877 727-6655 • www.aee.gouv.qc.ca

Agence de l'efficacité
énergétique

Québec



[Sûr et certain]^{MC}

de la **performance**

de la **beauté**

de **l'efficacité énergétique**

de **la durabilité**



Avec plus de 100 ans d'expérience et près de 70 usines partout au Canada et aux États-Unis, vous pouvez être **sûr et certain** que vous bénéficierez de produits de construction extérieurs et intérieurs novateurs éprouvés, conçus et fabriqués avec un engagement réel envers la durabilité. Ajoutez à cela le service de pointe, les programmes de développement d'entreprise et le soutien réceptif de CertainTeed, et vous saurez que vous travaillez avec un partenaire qui comprend vraiment votre entreprise. Vous pouvez en être **sûr et certain**.

CertainTeed 

Qualité certaine. Satisfaction garantie.^{MC}

800-233-8990 • BeCertain.ca • blog.certainteed.com

EXTÉRIEUR : TOITURES • PAREMENTS • FENÊTRES • CLÔTURES • RAMPES • MENUISERIE PRÉFABRIQUÉE • PATIOS
FONDATIONS • TUYAUX

INTÉRIEUR : ISOLATION • GYPSE • PLAFONDS



Centura est ici.

CENTURA

Céramique | Porcelaine | Vinyle | Tapis

Plus de nouveautés, plus de variétés, plus de grandes idées. Notre nouvelle salle d'exposition, avec mezzanine privée pour architectes et designers, est maintenant ouverte. Visite libre: lundi au samedi.

Design, déco, etcentura...

« L'INVENTION D'UN NOUVEAU SAVOIR-VIVRE LE MONDE »*

PIERRE BOYER-MERCIER, ÉDITEUR
PROFESSEUR AGRÉGÉ, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

À la lecture des paroles élogieuses que les architectes rédigent à propos de leurs propres réalisations, on croirait, pour employer une expression chère à Voltaire, que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ». Mais cette façon qu'ont les architectes d'idéaliser leurs productions par les mots tout comme par des démonstrations de leur savoir-faire artistique appliquées aux façades de leurs bâtiments n'est pas un gage d'évolution. Ne serait-il pas plus opportun voire nécessaire, au moment où la société s'engage dans la voie d'un futur durable, de se questionner sur la ville et le logement plutôt que d'utiliser ces subterfuges?

LA VILLE

Vivre en ville c'est d'abord vivre ensemble, hors du domaine privé, dans des espaces de partage dont le corridor, le piétonnier ou la venelle constituent les premiers lieux du territoire commun. Un premier franchissement du domaine privé vers le domaine public s'impose donc comme la condition *sine qua non* de l'acceptation par les citoyens d'un espace de relations sociales. L'inclination récente à la négation de l'espace public dans les projets de logements collectifs qui tournent le dos à la rue à la faveur d'espaces « protégés et sécuritaires » vient, à mon avis, à l'encontre de la valorisation du domaine public où les rencontres et les échanges façonnent l'esprit de quartier.

LE LOGEMENT

À l'archétype du zonage « jour-nuit » comme prémisse de planification dans les logements, ma préférence se porte d'emblée vers une vision renouvelée de la vie privée ; celle de l'échelonnement des espaces de vie à partir du lieu intime de l'individualité, la chambre à coucher, et de sa progression par échelles successives via l'espace privé de vie familiale jusqu'à l'espace public de socialisation c'est-à-dire le quartier et la ville.

C'est à la charnière du domaine privé et du domaine public que s'offre l'occasion de faire évoluer la typologie du logement collectif lorsque se pose la question du prolongement du logis c'est-à-dire ce qu'une société est prête à partager et à entretenir collectivement. À Vienne, par exemple, où l'on a observé que les déplacements en vélo des citoyens d'un quartier étaient de plus en plus nombreux, la société municipale d'habitation de la ville a mis de l'avant la construction d'un complexe de 99 logements dédié aux cyclistes : la « Bike city ». Avec si peu que 56 places de stationnements, (dont le tiers demeure à ce jour inoccupé) 5 000 personnes ont fait application au bureau de promotion du projet. Le rez-de-chaussée du bâtiment principal est entièrement consacré à des espaces collectifs : 300 places de vélo, un espace de location et d'entretien des bicyclettes, des salles de relaxation, un espace de remise en forme avec sauna et gymnase, des salles destinées aux enfants, aux adolescents et aux adultes et quelques commerces s'y trouvent. C'est donc inspiré par un mode de déplacement alternatif qui concilie une conscience et une volonté de développement durable que le projet a pu proposer un nouveau mode de vie et conséquemment une vision innovatrice du logement collectif. Nous pourrions sûrement y trouver nous aussi l'occasion d'une remise en question de nos façons de faire.

D'autres sujets d'intérêt pourraient aussi faire partie de nos préoccupations dans une quête d'innovation en matière de logements collectifs : plusieurs pays européens s'investissent dans la recherche de solutions à l'étalement des villes en proposant de nouvelles typologies d'habitations qui permettraient de densifier l'habitat individuel en milieu urbain, une proposition innovatrice qui pourrait séduire et rapatrier les familles qui préfèrent traditionnellement s'établir en banlieue. Ne pourrions pas en faire autant ici au Québec en y ajoutant la composante nordique? Ne pourrions-nous pas conjuguer nos efforts en ce sens en devenant les instigateurs des relations tripartites architectes-promoteurs-public en proposant de nouvelles typologies d'habitation qui conjuguent les attentes de ces trois protagonistes et celles d'un « nouveau savoir-vivre »?

* Le titre de l'Éditorial est tiré de l'introduction à la conférence « Colloque sur l'innovation » de Québec intitulée : LE RÔLE DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, de Philippe Madec, Septembre 2009.



Déconstruisez le passé

à l'aide des codes de construction en ligne!



Les anciennes éditions des codes modèles nationaux de construction sont maintenant disponibles sur le Web par l'entremise d'un service d'abonnement en ligne. En effet, vous n'avez qu'à vous abonner (durée de 10 jours ou de 1 an) pour consulter, en tout temps et où que vous soyez, dans les deux langues officielles, la collection entière des codes, de la première édition publiée en 1941 jusqu'à celle de 1995.

Les codes offerts ont servi de modèles à presque tous les règlements canadiens en matière de construction et de prévention des incendies. Ils constituent des ouvrages de référence indispensables pour quiconque désire connaître les exigences qui s'appliquent à un bâtiment au moment de sa construction. Les fichiers PDF vous permettent d'obtenir rapidement l'information recherchée et vous pouvez copier-coller et imprimer des extraits.

Construisez également l'avenir en achetant des abonnements au *Code de construction du Québec 2008* et au *Code de la plomberie du Québec 2009* en ligne.

Il suffit de vous abonner pour avoir les anciennes éditions des codes de construction à portée de la main!



Pour commander, veuillez visiter le magasin virtuel du CNRC à www.cnrc.gc.ca/magasinvirtuel
Pour en savoir plus : www.codesnationaux.ca • 1-800-672-7990 ou 1-613-993-2463 (Ottawa-Gatineau et États-Unis)
These documents are available in English at: www.nrc.gc.ca/virtualstore

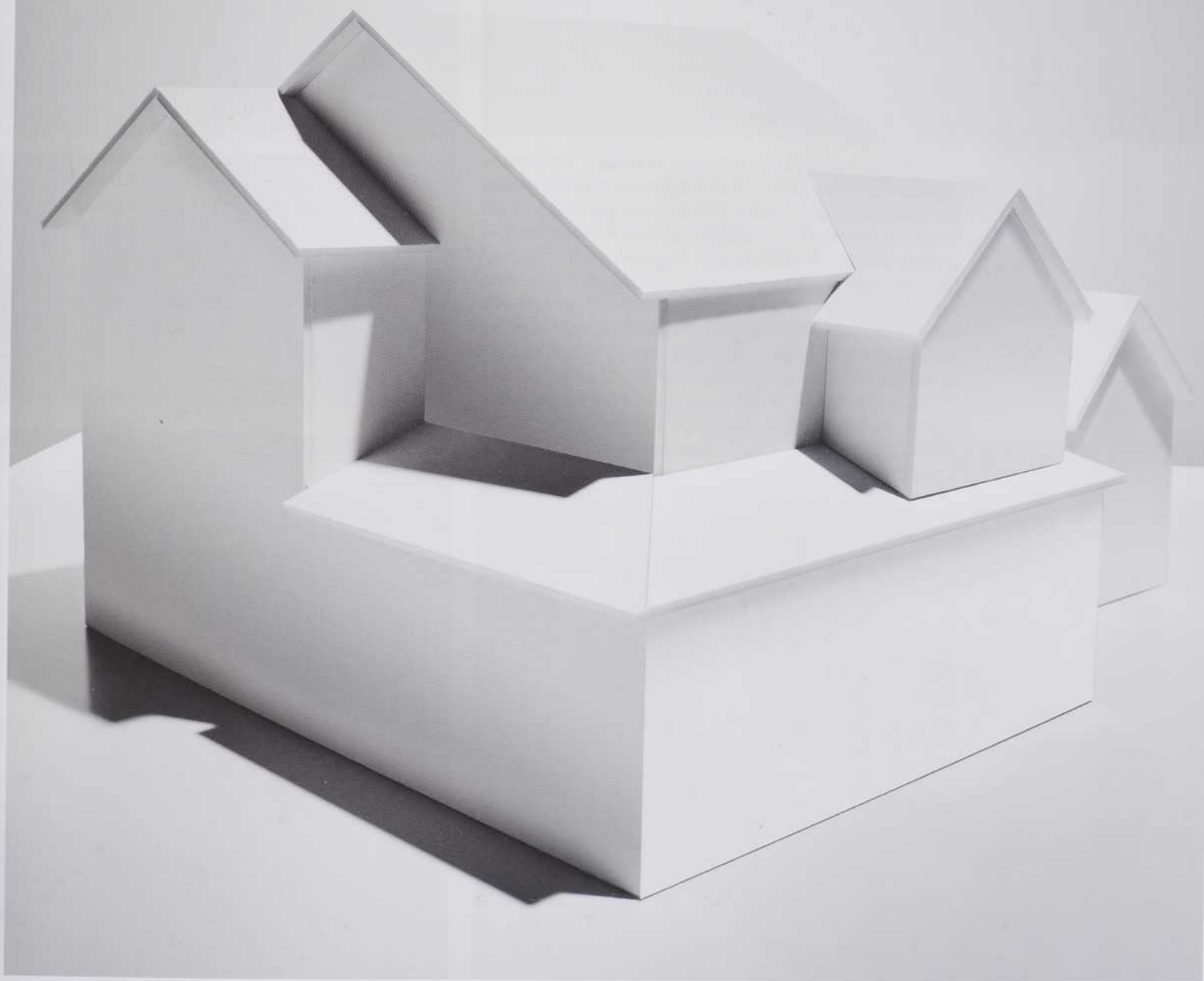


Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Carte blanche!



**INSPIRATION^{MC} PAR JELD-WEN,
POUR LES ARCHITECTES.**

Des Centres de Design et un site Internet conçus pour maximiser votre productivité. Supporter votre inspiration avec des produits et des outils développés pour innover et performer.

INSPIRATION^{MC}

www.jwinspiration.ca

JELD-WEN
PORTES ET FENÊTRES

LES JARDINS DU «Y» DES FEMMES

ARCHITECTE
CORMIER, COHEN, DAVIES, ARCHITECTES
(L'ATELIER BIG CITY)

CLIENT
LE Y DES FEMMES DE MONTRÉAL

ÉQUIPE DE CONCEPTION
RANDY COHEN
ANNE CORMIER
HOWARD DAVIES

AVEC LA COLLABORATION DE
ANDRÉ FORTIN, ARCHITECTE
NIP PAYSAGE

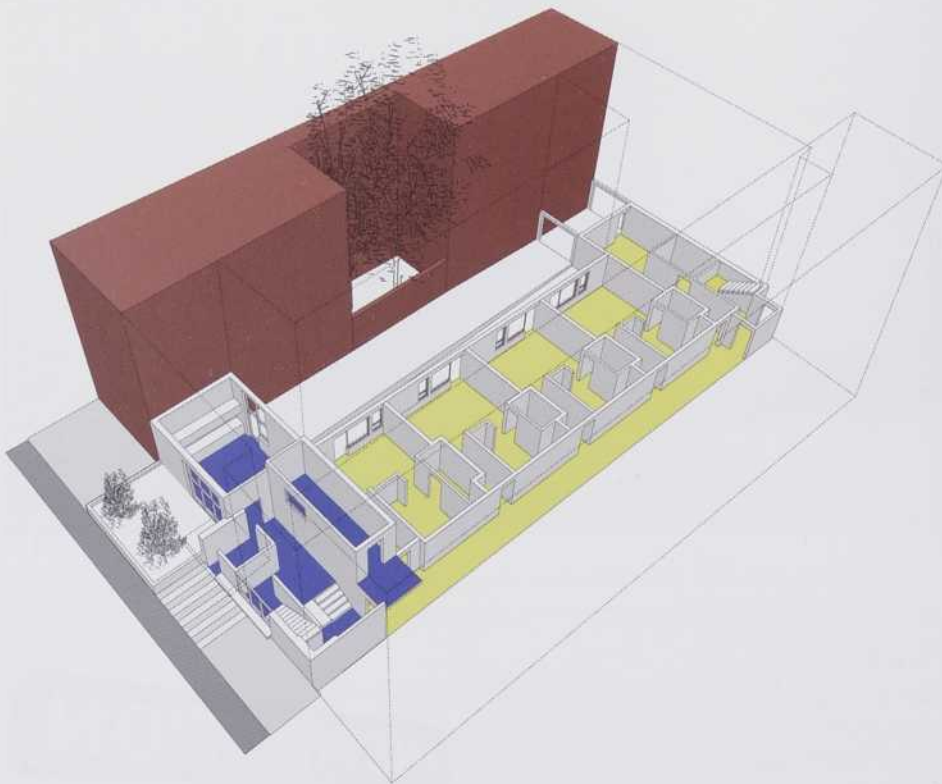
FIN DU CHANTIER
29 SEPTEMBRE 2005

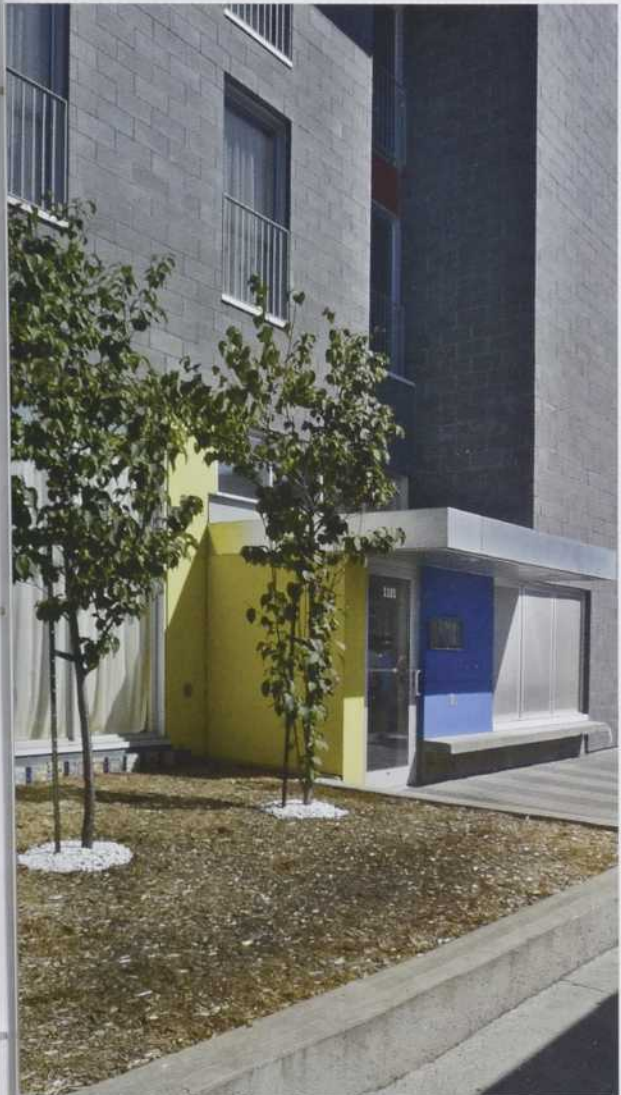
Les Jardins du «Y» des femmes est un projet d'habitation et d'aide à la réinsertion sociale. Il est situé sur la rue Crescent au nord du boulevard René-Lévesque, à proximité de l'édifice du Y des femmes. Le projet de 1410m² construit sur quatre étages compte 21 petites unités dont un logement à accès universel. Son programme inclut également une salle communautaire et un bureau destiné à une intervenante sociale. Ce projet vise à assurer à ses résidentes un logement stable, sécuritaire et à prix abordable au centre-ville de Montréal. Il offre également un support communautaire. Il est exemplaire par sa localisation et par l'implication des futures locataires au développement du projet.

Sa façade avant est à la fois sobre et ludique, l'imposition réglementaire d'un parement de maçonnerie grise est allégée par l'insertion de panneaux colorés en rouge, jaune et bleu qui marquent l'entrée et la circulation verticale. Formellement, le projet s'articule autour d'une cour intérieure qui favorise l'intimité des résidentes en les isolant de l'activité frénétique de la rue Crescent ainsi que de la présence d'un hôtel situé du côté de la ruelle. Cette implantation tire parti de la cour d'un des édifices adjacents et de la végétation qui s'y trouve. Chaque unité est prolongée par un balcon qui s'ouvre sur la cour intérieure au parement d'un vert lumineux et vibrant. Cet espace resserre les liens collectifs d'autant plus que les balcons ont été disposés en quinconce pour faciliter la communication de l'un à l'autre.

La circulation est organisée le long d'un mur mitoyen existant et, à chaque étage, on découvre des sections de la murale dont il est recouvert depuis longtemps : un morceau de ville est récupéré et introduit à l'intérieur du projet. Les logements d'une chambre sont tous traversants et l'aménagement des studios a été soigneusement étudié pour installer l'espace de repos en retrait de l'espace de vie, une garde-robe dégagée du plafond faisant écran entre les deux.

Ce projet, générateur d'espoir, offre à des femmes en difficulté l'occasion de se loger en centre-ville, en toute sécurité et dans de bonnes conditions afin de poursuivre leurs démarches personnelles. Ce projet de logement social est le premier à être construit au centre-ville de Montréal en quinze ans. Loin de perpétuer les idées reçues au sujet du «social», il propose un projet d'architecture qui participe au renouveau du centre-ville. En plus de logements abordables, le projet du «Y» des femmes offre des espaces généreux et lumineux et la fierté d'habiter un édifice à la réalisation duquel des locataires ont participé et dont l'aspect aurait amené un passant à demander à l'une d'entre elles : «Et combien l'avez-vous payé votre condo?».





LES LOFTS IMPÉRIAL TOBACCO

ARRONDISSEMENT SUD-OUEST DE MONTRÉAL

MAÎTRE D'OEUVRE
CARDINAL HARDY & ASS. ARCHITECTES, SENC

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
PRÉVEL

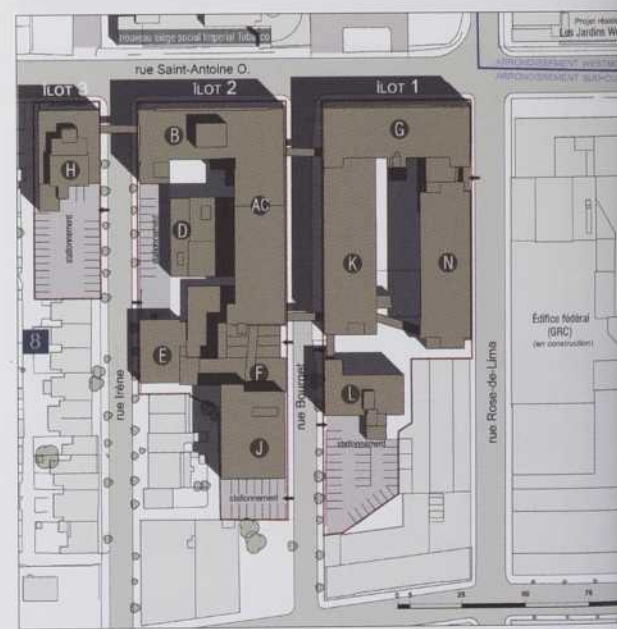
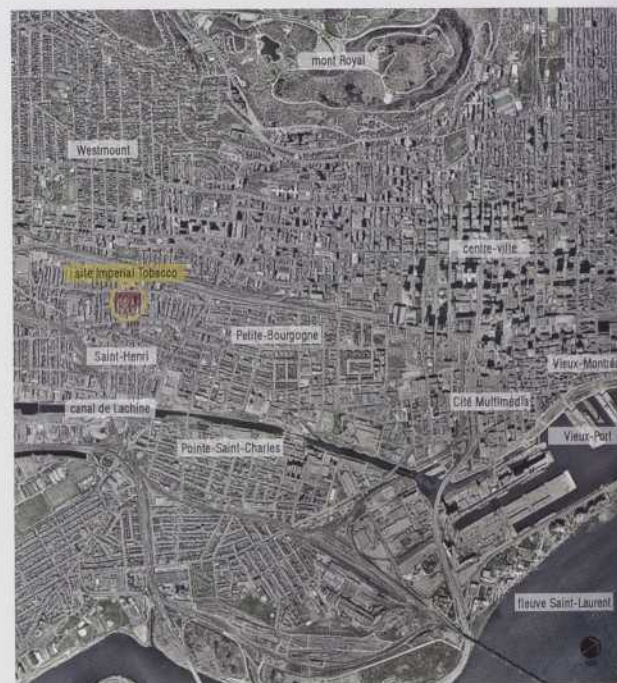
Ces bâtiments du début du 20^{ème} siècle ont d'abord été affectés, lors de leur construction, à la transformation du tabac. Construits en béton, ils étaient d'une conception tout à fait innovatrice à l'époque. Une première opération de crépissage, dans les années 1960, réduira en grandeur les larges baies vitrées de leurs cinq étages. Depuis les blocs, plus refermés sur eux-mêmes, donnaient aux gens du quartier l'impression d'imposants monolithes.

Les architectes pressentis pour les recycler leur ont rendu leur élégance première en les dégarnissant de l'enveloppe isolante appliquée sur leurs façades lors de cette première altération. Le complexe Imperial Tobacco, depuis son retour à sa forme originale, est maintenant reconnu pour sa valeur patrimoniale d'ensemble : En s'imbriquant dans la trame résidentielle de l'arrondissement sud-ouest de Montréal, il contribue de façon significative au paysage culturel de St-Henri.

L'ensemble des bâtiments qui se déploie autour d'une cour constitue l'exemple typique d'une implantation industrielle. Les grands îlots asphaltés des cours intérieures d'où se dégageait une forte chaleur ont été remplacés par des aménagements où les citoyens du quartier peuvent fraterniser avec les nouveaux résidents. Ceux-ci, par contre, peuvent avoir accès à deux toits-terrasse dont l'un est doté d'une salle commune qui s'ouvre sur une vue panoramique de la ville. Cet espace, largement vitré dans son axe nord-sud, a été aménagé dans l'édicule de l'ancienne horloge qui sera bientôt remise en fonction.

L'apport d'une nouvelle population dans St-Henri non seulement contribuera-t-elle à densifier le quartier mais en incluant 15% de logements sociaux elle contribuera du même coup à maintenir sa mixité sociale.

Ce projet de ré-urbanisation s'est vu décerner un prix d'excellence par l'Institut canadien des urbanistes.





8



8

1. Photos d'époque
2. Rénovation des années 1960
3. Carte de localisation
4. Implantation
5. Appartements type
6. Vue de nuit sur le toit
7. Perspective sur St-Antoine
8. Intérieurs aménagés



8

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION AU-PIED-DU-COURANT

2000, RUE TANSLEY, ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC

MAÎTRE D'ŒUVRE
BRIÈRE ET GILBERT + ASSOCIÉS
ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

CONCEPTION
MARTIN BRIÈRE

ASSISTANTS À LA CONCEPTION
MELINDA HART

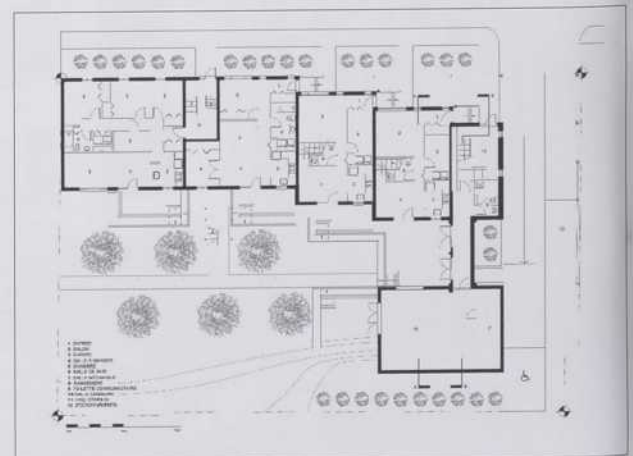
MAÎTRISE D'OUVRAGE
COOPÉRATIVE AU PIED DU COURANT

REPRÉSENTANT DU MAÎTRE D'OUVRAGE
JACQUES SABOURIN

Située au pied du pont Jacques Cartier, cette coopérative compte maintenant 17 logements supplémentaires de trois ou quatre chambres destinés à des familles nombreuses. Dix ans après la première phase de son développement, ce projet qui privilégie la vie communautaire, s'inscrit néanmoins dans un contexte défavorable occasionné par la présence limitrophe d'un pont dominant d'où proviennent d'incessantes rumeurs et de nocives émanations occasionnées par les véhicules qui le traversent. L'îlot de la rue Tansley, en rupture avec la trame urbaine, s'implante en plus dans un contexte défavorisé par la présence d'activités illicites telles que la prostitution, la drogue et l'itinérance. Ainsi le concept d'implantation a-t-il dû prendre en compte ces difficiles prémisses. La réponse des architectes s'est matérialisée sous la forme d'une barrière physique protectrice en introduisant sur le site un bâtiment en forme de «L» qui encadre une cour extérieure. Cet espace qui tourne le dos aux influx négatifs de l'environnement devient le lieu de convivialité tant souhaité par les familles qui habitent la coopérative.

À l'avant, les deux premiers niveaux du bâtiment, qui sont en retrait, permettent la présence de zones de transitions entre les logements et les espaces publics de la rue. Les logements eux-mêmes ont été soigneusement conçus : traversants, ils sont lumineux, leur zonage intérieur établit une nette distinction entre les espaces de jour et ceux de nuit et la cuisine et la salle-à-manger s'ouvrent sur une terrasse extérieure elle-même ouverte sur la grande cour exposée au sud.

Le choix des matériaux utilisés, le bloc de béton et les panneaux de fibrociment évoquent la modestie de l'entreprise mais la couleur jaune vif utilisée sur la partie haute du bâtiment crée un contraste joyeux avec la grisaille du quartier.





LA RÉSIDENCE JEAN-PLACIDE-DESROSIERS

ARCHITECTES
LAPOINTE MAGNE ET ASSOCIÉS
ROBERT MAGNE, BENOÎT CHAPUT,
ET MARC CHOQUETTE

CLIENT
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE MONTRÉAL

SURFACE
7 735 M² (83 230 P²)

BUDGET
8,8 M\$

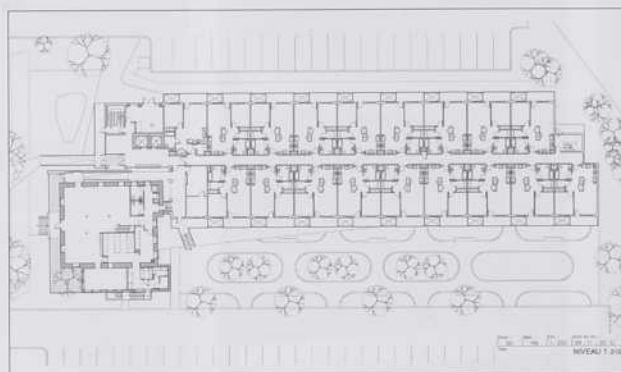
Consolidant le tissu résidentiel de Ville Saint-Pierre dans l'arrondissement Lachine, la Résidence Jean-Placide-Desrosiers partage avec une nouvelle coopérative d'habitation le terrain de l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Liens, incendiée en mars 2001.

Le projet de la résidence se situe sur un terrain long et étroit, perpendiculaire à la rue Ouellette et en vis-à-vis de la coopérative. Bordée au nord par les voies ferrées du Canadien Pacifique, le site s'apparente à une enclave à laquelle plusieurs arbres matures confèrent un sentiment de paix et de protection.

La volumétrie est compacte et prend une forme linéaire qui rappelle la clarté et la force du volume de l'ancienne église. La position perpendiculaire à la rue et l'ajustement du volume principal au presbytère conservé et réhabilité, permet un dialogue familial avec le contexte résidentiel et la petite échelle des bâtiments alentour.

Le programme défini par l'Office municipal d'habitation de Montréal demandait 83 logements à loyer modique pour des personnes âgées en légère perte d'autonomie ainsi que des espaces communautaires. La salle à manger, la cuisine et la salle d'activités sont aménagées dans le presbytère.

La façade est de l'édifice a fait l'objet d'une recherche particulière pour à la fois tirer partie du potentiel d'expression offert par le système constructif et pour composer un ensemble visuel où l'aspect individuel des logements se manifeste avec poésie, effaçant du même coup l'effet monotone de la régularité du plan. Dans le même esprit, les passages et corridors intérieurs ont été abordés comme des lieux spécifiques, des ambiances soulignées par l'utilisation créative de la couleur et de la lumière





LES COURS VALOIS

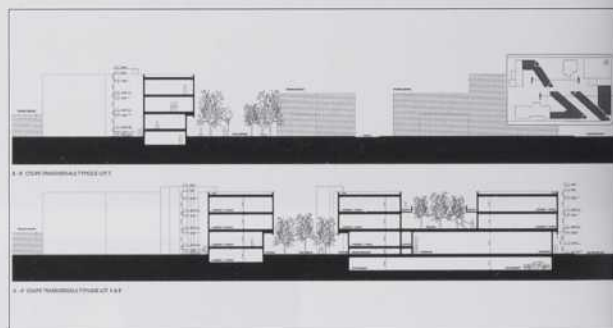
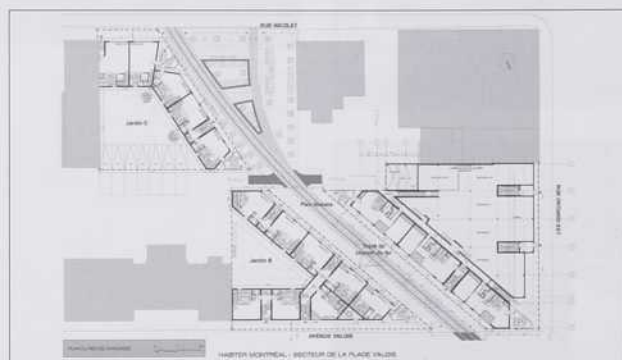
MAÎTRE D'ŒUVRE
BOUTROS ET PRATTE, ARCHITECTES

COLLABORATEURS
JULIE CHARBONNEAU
BENOÎT LAURION
CECYL VALZ SENOVILLA
VICTOR LOCURATOLO
MACKENZIE ADMETTRE
NICOLAS CHAN

MAÎTRE D'OUVRAGE
LES HABITATIONS LAURENDEAU

Ce projet primé, qui a été soumis par les Habitations Laurendeau dans le cadre d'un appel public de propositions lancé par la ville de Montréal en 2005, se situe au sud de la rue Ontario entre les rues Nicolet et Valois dans le secteur de la Place Valois de l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. Le projet s'implante dans un secteur dense et défavorisé socialement. Les nouveaux bâtiments sont situés de part en d'autre d'un parc linéaire le long du tracé de l'ancien chemin de fer qui menait à la cour du Canadien Pacifique. Grâce à ce projet et à la forte densité du milieu bâti, le parc linéaire, ponctué de cages d'escaliers sculpturales, est un endroit fort animé et propice aux rencontres entre les citoyens du quartier. Ces cages d'escalier enrobées de panneaux translucides rappellent d'ailleurs le passé industriel du lieu.

Les bâtiments de trois étages contiennent 43 logements de deux et de trois chambres à coucher d'une superficie qui varie entre 80 et 110 mètres carrés. Tous les logements sont traversants et plusieurs d'entre eux accèdent directement à la rue. Sur la rue Ontario, 560 mètres carrés d'espaces commerciaux s'alignent dans la continuité des espaces piétonniers du parc linéaire qui aboutit sur une place publique.





L'ÉDIFICE FLEURIE

MARTIN DUBOIS

CÔTÉ CHABOT MOREL ARCHITECTES +
GAMACHE MARTIN ARCHITECTES



Détail de la façade de l'édifice Fleurie.
Photo : CCM.

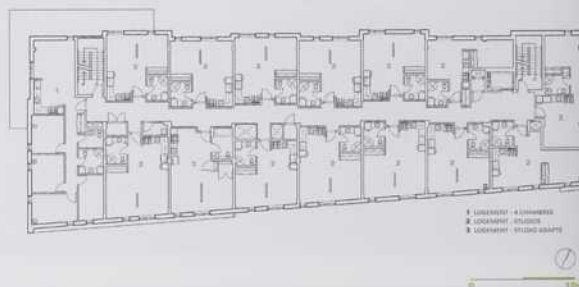
Au cœur du complexe universitaire de l'Université du Québec, l'édifice Fleurie contribue à la revitalisation du quartier Saint-Roch qui poursuit sa revitalisation entamée il y a bientôt 20 ans. En effet, ce projet est un bel exemple de mixité d'usage : 45 logements pour étudiants concentrés sur trois niveaux sont délicatement posés, tel un volume suspendu, sur un étage de verre, où s'établissent des bureaux administratifs de l'université et un café étudiant se prolongeant sur une terrasse extérieure. Ce rez-de-chaussée offre des espaces lumineux et ensoleillés qui s'ouvrent sur le quartier telle une vitrine qui anime l'espace urbain. Des salles de formation multifonctionnelles installées au sous-sol jouissent de la lumière naturelle grâce à une tranchée adjacente au bâtiment ainsi qu'une imposante ouverture dans le plancher où se trouve un escalier monumental composé de plaques de verre clair ou foncé. Un passage souterrain fait le lien avec les autres édifices de l'Université du Québec situés à proximité, soit l'École nationale d'administration publique et la Télé-Université du Québec. Densifier le paysage urbain en offrant des espaces lumineux tout en préservant l'intimité des occupants constituait un réel défi pour les architectes du projet.

L'édifice s'intègre dans son contexte bâti par une composition habile de matériaux et de couleurs s'inspirant du langage architectural des constructions voisines. Dans un traitement franchement contemporain, un parement métallique posé à la verticale ceinture le bloc résidentiel d'où émergent les logements revêtus d'un parement de fibrociment qui accentue l'horizontalité du projet. La fenestration illuminée par des lames de métal jaune vif et la juxtaposition des divers revêtements forment une séquence aléatoire qui dynamise et rythme la composition des façades. Le jardin du Savoir, qui traverse tout le complexe universitaire d'une rue à l'autre, constitue un lien piéton qui contribue également à l'animation du quartier Saint-Roch.

Les résidences étudiantes sont constituées de studios unidirectionnels de dimensions semblables, sauf pour les trois 6 1/2 regroupés à l'extrémité du bâtiment. Les espaces de services comme la cuisine et la salle de bain sont regroupés vers le couloir afin que les pièces de vie bénéficient d'un maximum de lumière naturelle. La configuration verticale des ouvertures permet de conserver l'intimité des occupants malgré la proximité des constructions adjacentes.

Construit selon les plus exigeantes normes de performance environnementale, ce projet met à profit plusieurs stratégies pour réduire l'empreinte écologique du bâtiment. Tout d'abord, le chauffage radiant alimenté par la géothermie utilise la chaleur du sol comme source d'énergie renouvelable. La ventilation naturelle des résidences permet de diminuer la charge à prendre par la mécanique du bâtiment alors que le généreux éclairage naturel des locaux des étages inférieurs diminue le recours aux sources d'éclairage artificiel. Ensuite, un espace vert aménagé, où l'on retrouve uniquement des espèces indigènes sans entretien, apporte de la lumière au sein de l'îlot, assure la gestion des eaux de pluie et procure un espace de rencontre extérieur pour les étudiants dans un cadre agréable, sur un site auparavant contaminé.

L'édifice Fleurie a remporté en 2007 un Mérite d'architecture de la Ville de Québec dans la catégorie édifice institutionnel. En 2009, l'Ordre des architectes du Québec lui a attribué un prix d'excellence dans la catégorie Architecture résidentielle - Ensemble d'habitations.



1. Plan d'implantation. CCM, 2006.
2. Plan type d'un étage d'habitation. CCM, 2006.
3. L'édifice vu de la rue de la Chapelle. Photo : Stéphane Groleau, PUR l'Agence.
4. Façade ouest de l'édifice Fleurie à partir du jardin du Savoir. Photo : Stéphane Groleau, PUR l'Agence.



5



6



5. Café étudiant du rez-de-chaussée.
Photo : CCM.
6. L'édifice vu de la rue Fleurie.
Photo : CCM.
7. L'escalier monumental conduisant
au sous-sol. Photo : Stéphane
Groleau, PUR l'Agence.
8. Intérieur d'un appartement.
Photo : Stéphane Groleau, PUR
l'Agence.
9. Chambre à coucher aménagée
dans un coin du bâtiment. Photo :
Stéphane Groleau, PUR l'Agence.

7



8



9



WALLTITE^{MC}ECO

Si vous cherchez un système d'isolation/pare-air, optez pour la performance **WALLTITE^{MC}ECO**, la mousse isolante mauve de BASF, le chef de file mondial de l'industrie chimique.



WALLTITE^{MC}
ECO



TOUJOURS PLUS PERFORMANT^{MD}

WALLTITE^{ECO} est un système d'isolation/pare-air de polyuréthane moyenne densité conçu pour améliorer l'efficacité énergétique de tous les types de bâtiments. La performance exceptionnelle de **WALLTITE^{ECO}** maximise l'efficacité de l'enveloppe de bâtiment, ce qui se traduit par de substantielles économies d'énergie.

WALLTITE^{ECO} répond aux critères d'homologation du programme GREENGUARDSM et du programme Enfants et écoles GREENGUARDSM, ce qui garantit le confort et la sécurité des bâtiments.

WALLTITE^{ECO} est le premier isolant de polyuréthane pulvérisé à alvéoles fermées à avoir obtenu l'ÉcoLogo[®], le symbole de certification environnementale le plus reconnu en Amérique du Nord. Sa formule intègre des plastiques recyclés, des matières renouvelables et un agent gonflant qui n'appauvrit pas la couche d'ozone.

La performance de **WALLTITE^{ECO}** a été optimisée par l'outil d'analyse d'éco-efficacité de BASF, un outil primé qui permet d'évaluer un procédé de fabrication ou le cycle de vie complet d'un produit selon six critères clés : la consommation de matières ; la consommation d'énergie ; les émissions dans l'atmosphère, le sol et l'eau ; les risques potentiels en cas de mauvais usage ; les impacts potentiels sur la santé et l'emploi des terres.

Pour de plus amples renseignements :

1-866-474-3538 | walltite.com | foammasters.ca | walltiteeco.com



Le mot **ECO** représente l'équilibre entre écologie et économie lorsqu'on obtient la performance **WALLTITE^{ECO}**.

Pour que des matières premières renouvelables deviennent une solution de rechange aux ressources fossiles, elles doivent être disponibles à prix concurrentiels pour les applications industrielles sans compromettre la production alimentaire et sans épuiser les richesses naturelles. Pour son matériel isolant **WALLTITE^{ECO}**, BASF Canada a choisi d'utiliser des composantes renouvelables issues de cultures non comestibles qui ne nuisent pas à la production alimentaire mondiale.

WALLTITE^{ECO}, **foammasters** et Toujours plus performant[™] sont des marques de commerce de BASF Canada. ÉcoLogo[®] est une marque déposée d'Environnement Canada.

Le programme de certification GREENGUARD[™] et le programme de certification Enfants et écoles GREENGUARD[™] sont des marques de commerce du GREENGUARD Environmental Institute.

Vous avez réalisé des projets de construction commerciale en **bois** ?

Faites-les connaître !

Profitez d'une vitrine Internet offerte par cecobois :
www.cecobois.com/repertoire

Qu'elles soient récentes ou anciennes, que vous ayez utilisé du bois de structure ou du bois d'apparence, faites-nous parvenir les photos de vos réalisations accompagnées d'une brève description à info@cecobois.com.



Pour plus d'information ou pour vous inscrire, rendez-vous sur le www.cecobois.com/repertoire

cecobois

Centre d'expertise
sur la construction
commerciale en bois

www.cecobois.com

PRODUIT LÉGER & PERFORMANT

SOLUTION

LE SYSTÈME *SLENDERWALL*[®]

Hilton Garden Inn Montréal Montréal QC
Architecte: Geiger & Huot Architectes
Entrepreneur: Groupe Canvar Inc.

Revêtement de béton préfabriqué architectural permanent, léger et aux transferts thermiques réduits | Coûts de transport et d'installation réduits | Réponse aux problèmes de charges maximales sur les fondations de bâtiments existants | Solution facile pour le revêtement de structures existantes | Moyen de pallier au problème d'accès réduit au chantier | Solution pour les sols aux charges limitées | Supplément d'espace interne et ce à tous les étages

SOLIDE CHARPENTE D'ACIER GALVANISÉ
PERMET DE RECEVOIR LE FINI INTÉRIEUR

BARRIÈRE THERMIQUE AVEC ANCRAGE
EN ACIER INOXYDABLE RECOUVERT D'ÉPOXY

RENFORT GALVANISÉ À CHAUD

BÉTON PRÉFABRIQUÉ ARCHITECTURAL À
HAUTE PERFORMANCE DE 50 mm D'ÉPAISSEUR

ESPACE D'AIR DE 12,5 mm
RÉDUIT LE PONT THERMIQUE

FINI ARCHITECTURAL DÉVELOPPÉ SUR MESURE



SLENDERWALL[®] est disponible partout dans le monde auprès des fabricants qualifiés en béton préfabriqué architectural accrédités par *Easi-Set*[®] Industries. *Easi-Set*[®] Industries est une filiale appartenant à *Smith-Midland*[®] Corp. DE

1 418 668 6161
WWW.BPDL.COM



DES MAISONS EN RANGÉE AU NUNAVIK

MARTIN DUBOIS

ARCHITECTES
FOURNIER, GERSOVITZ, MOSS
ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

Ce prototype de maisons en rangée regroupant quatre unités a été conçu pour l'Administration régionale Kativik, organisme supra municipal responsable de la gestion du territoire du Nunavik au nord du 55^e parallèle, qui doit fournir le logement à ses employés. Ce type de projet est confronté à des coûts de construction qui sont de 2,5 à 3 fois supérieurs à ce qu'ils sont à Montréal ou à Québec car les villages sont accessibles seulement par voies navigables l'été. Les conditions climatiques extrêmes et le pergélisol qui empêche toute excavation sont d'autres facteurs qui complexifient la construction et entraînent des coûts additionnels. En raison de ces nombreuses contraintes, le logement dans le Grand Nord est souvent réduit à des modules préfabriqués sans grande intégration culturelle ou esthétique. C'est pourquoi l'un des principaux enjeux a été de développer, dans ce cas-ci, un nouveau modèle de logement qui soit économique à construire et architecturalement intéressant. La construction de logements économiques avec la main-d'œuvre locale contribue de manière significative à régler une crise du logement chronique, à réduire le chômage et à créer de l'emploi et de la formation durable.

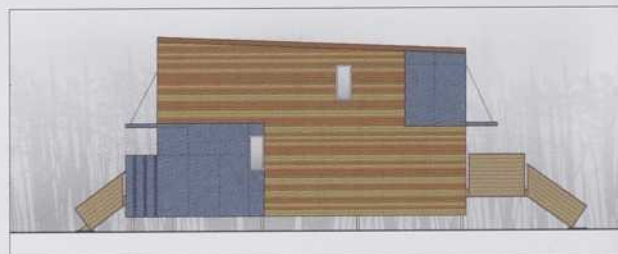
Ces maisons en rangée sont celles qui ont été développées en 2005 par les architectes Fournier, Gersovitz, Moss et Associés (FGMAA) qui ont acquis une solide expérience dans les constructions nordiques dans le Nunavik au cours des trente dernières années. On leur doit notamment des aéroports, des centres récréatifs et des centres de la petite enfance. Pour ce projet d'habitat collectif, les concepteurs se sont concentrés à réaliser des unités compactes afin d'optimiser l'espace. Construits par la main-d'œuvre locale, ces ensembles à haute efficacité énergétique sont faciles à entretenir et à opérer. Chaque ensemble en rangée regroupe trois unités de deux chambres et une unité d'une chambre à coucher. Afin que cet ensemble de deux étages ne paraisse pas trop imposant dans le contexte d'un petit village nordique, l'échelle du bâtiment a été réduite en décalant chaque unité, d'une largeur de 4,5 m, et en fractionnant chaque façade en petits modules. Cela a également eu pour effet de marquer l'identité de chaque unité, tout en lui délimitant une zone d'intimité essentielle. Les couleurs vives du parement métallique extérieur participent également à la personnalisation des unités et aident à combattre la grisaille hivernale et les longues nuits polaires. Les modules d'entrée font écho au traditionnel traîneau inuit-qamutiik, omniprésent dans le paysage inuit.

Comme les unités sont compactes, on a maximisé les rangements et l'ameublement a été intégré pour assurer un confort ergonomique et préserver l'impression d'espace. De larges fenêtres assurent que la lumière naturelle pénètre jusqu'au cœur des unités.

Les villages du Nunavik sont dépourvus de réseaux d'égout et de chauffage électrique est proscrit. Un «utilidor», conduit isolé sous le bâtiment construit sur des emplacements, achemine les réseaux d'eau potable et d'eaux usées ainsi que les conduits de chauffage aux unités depuis la salle de mécanique commune imbriquée dans une unité d'extrémité.

D'abord construit comme prototype à Kuujuaq, cet ensemble de maisons en rangée a été érigé en quelques exemplaires par l'organisme Kativik dans d'autres villages nordiques. En 2007, cette typologie de maisons en rangée ayant fait ses preuves, tant au niveau du confort des usagers que de la viabilité économique, les architectes FGMAA ont développé une nouvelle variante à ce modèle. Celui-ci respecte l'ensemble des principes développés dans le premier prototype et seules des modifications sur le volume du bâtiment et sur l'aménagement de la cuisine ont été apportées. Afin de simplifier le montage sur place, le décalage des unités en plan a été abandonné. Par contre, l'alternance des couleurs du revêtement extérieur, combiné à une conception nouvelle des modules d'entrée et des terrasses incorporant des panneaux d'intimité, contribue à donner une identité claire à chaque unité. Ce marquage permet de moduler le volume global pour éliminer, par des moyens simples, l'impression du bloc.

Ces dernières années, les mêmes architectes ont aussi développé des modèles d'habitations jumelées et multigénérationnelles pour la population locale des villages du Nunavik. Tous ces projets démontrent que l'habitat nordique peut tirer avantage de la compétence d'architectes pour développer des solutions sûres, durables et économiques.



2



3



4

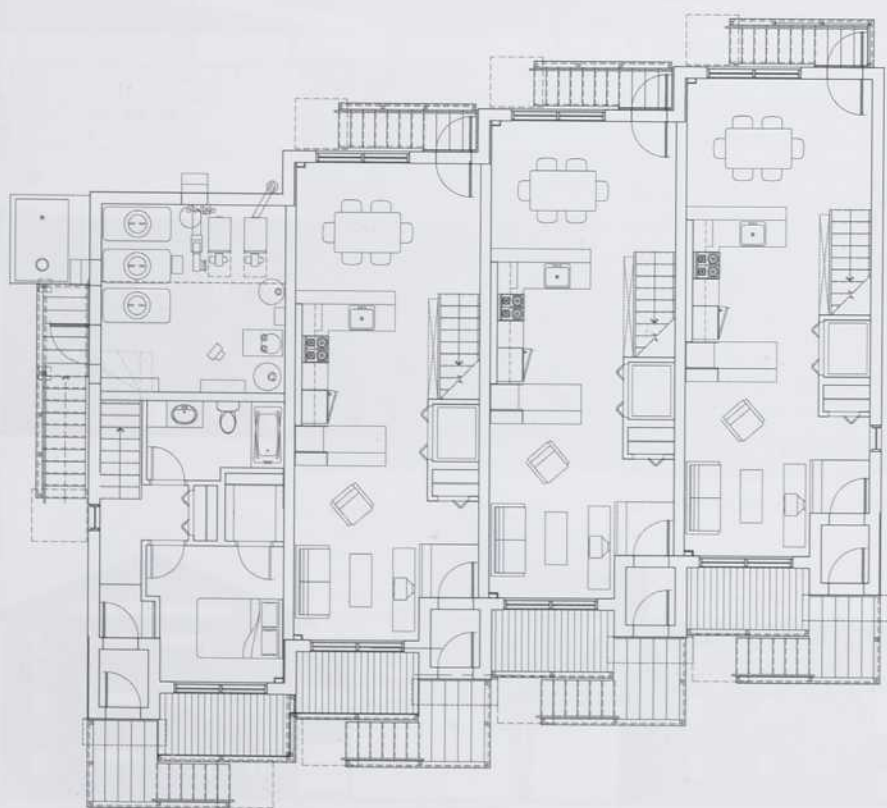
1. Détail de la façade des maisons en rangée
2. Élévation latérale du nouveau prototype
3. Élévation avant du nouveau prototype
4. Perspective avant du nouveau prototype
5. Ensemble
6. Détail de la façade des maisons en rangée
7. Plan du rez-de-chaussée
8. Détail de la façade des maisons en rangée



5



6



7



8

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION BOTANY

1400, BOULEVARD PÈRE-LELIÈVRE, QUÉBEC

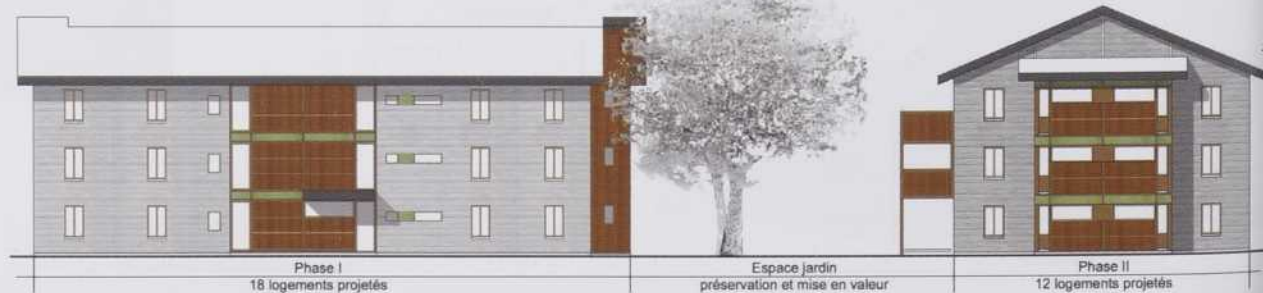
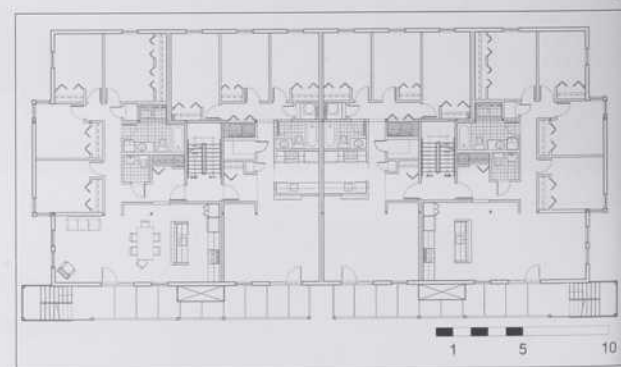
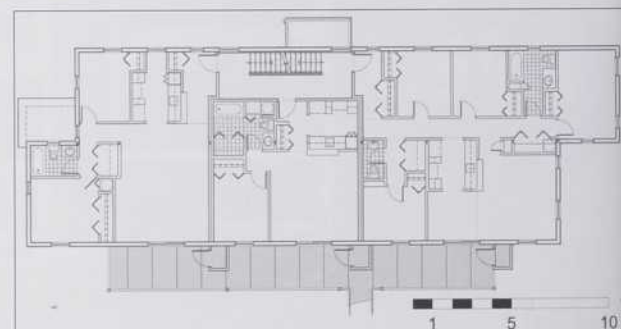
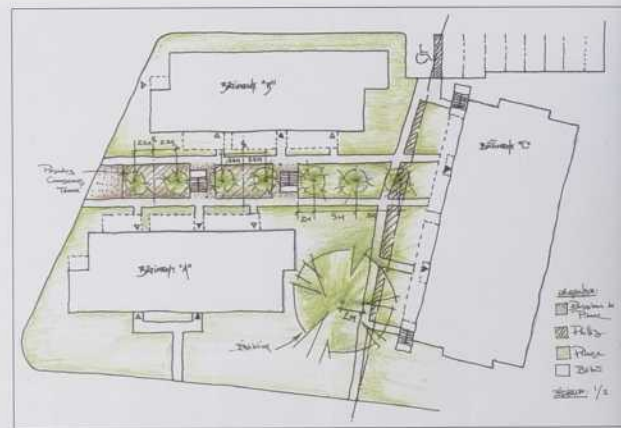
MARTIN DUBOIS

BRIÈRE, GILBERT + ASSOCIÉS,
ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

Ce projet de coopérative d'habitation, réalisé grâce aux programmes Accès Logis Québec et Logement abordable Québec, est le premier du genre à voir le jour dans le quartier Duberger à Québec. Conçu pour accueillir de grandes familles avec enfants ou des personnes seules à faible revenu, ces trois bâtiments construits en deux phases comptent 30 unités réparties sur trois étages. La première phase a permis de créer, entre deux bâtiments de neuf logements qui se font face, un cœur d'îlot commun à l'usage des résidents du complexe. Le troisième bâtiment de 12 logements érigé durant la deuxième phase de construction vient quant à lui refermer le terrain sur lui-même en procurant à l'ensemble une barrière physique par rapport aux constructions adjacentes. Les espaces de stationnement, relégués en périphérie, n'entrent pas en conflit avec les espaces d'agrément collectifs.

C'est en réponse aux inconvénients du boulevard Père-Lelièvre, tels que le bruit, la poussière et l'environnement dangereux pour les enfants, que l'ensemble a été implanté de façon à conditionner un espace collectif extérieur de qualité, protégé et sécuritaire. Puisque la vie communautaire est au cœur même de ce projet, cette cour se devait de rassembler les habitants du complexe tout en procurant un espace végétal convivial. La majorité des circulations se font par cet espace à l'aide de coursives et d'escaliers extérieurs en bois qui rythment les façades et maximisent les rencontres. Sans révolutionner l'architecture de ce type de complexe résidentiel, les concepteurs ont réussi à dynamiser les différentes composantes de l'ensemble grâce à une articulation des volumes et aux couleurs vives du parement de bois. Les larges débords de toiture, les marquises d'entrée ainsi que le lattage horizontal de bois naturel forment des jeux de plans expressifs qui contribuent à l'aspect ludique de l'ensemble. Les compositions, les coloris et les textures ainsi créées permettent un heureux dialogue avec un environnement bâti caractérisé par la diversité des usages et des matériaux.

Les logements de une, deux, trois ou quatre chambres à coucher sont tous traversants et offrent des espaces intérieurs simples et fonctionnels. Dans la thématique de vie en communauté, la cuisine, la salle à manger et le salon sont dirigés vers l'espace commun extérieur. Les chambres sont quant à elles regroupées à l'opposé pour plus de tranquillité. Une fenestration judicieusement étudiée permet un apport de lumière et une ventilation naturelle adéquats. Les concepteurs, misant sur la qualité des espaces communs, ont opté pour une organisation en plan simple et efficace, valorisant les rencontres et la vie de famille. Malgré le budget limité pour ce type d'habitation, les architectes de l'agence Brière, Gilbert + associés, qui ont souvent relevé ce type de défi avec brio, ont su créer un milieu de vie chaleureux et convivial grâce à une planification rigoureuse des espaces privés et collectifs ainsi que par l'utilisation de procédés simples et économiques qui donnent un maximum d'effets.





6



7



8

1. Croquis d'implantation, 2002.
2. Plan d'un étage type du bâtiment B, 2002.
3. Plan d'un étage type du bâtiment C, 2002.
4. Élévation du bâtiment B sur la cour intérieure, 2002.
5. Élévation des bâtiments A et C sur le boulevard Père-Lelièvre, 2002.
6. Vue d'ensemble de la coopérative d'habitation Botany. Photo : Martin Dubois.
7. La cour intérieure du complexe d'habitation. Photo : Martin Dubois.
8. Le bâtiment A. Photo : Martin Dubois.
9. Le bâtiment B. Photo : BGA.
10. Le bâtiment C. Photo : BGA.



9



10

LES CONDOMINIUMS QUAI 107

107, QUAI SAINT-ANDRÉ ET 170, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

MARTIN DUBOIS

ARCHITECTES
CÔTÉ, LEAHY, CARDAS, ARCHITECTES



1



2

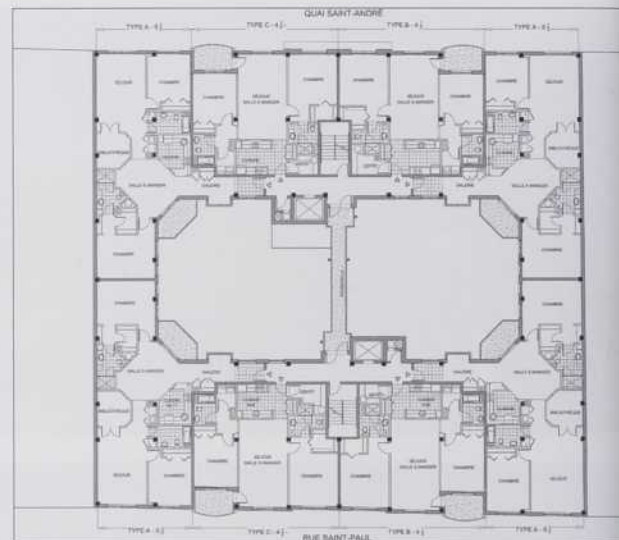
Ce complexe d'habitation, comportant 38 unités de logement en condominium, est situé dans le Vieux-Port de Québec à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Le secteur, aménagé sur d'anciens quais qui se jetaient autrefois dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles, était occupé depuis le XIX^e siècle par des entrepôts et des structures industrielles. Depuis les dernières décennies, des projets de réhabilitation et d'insertion donnent un nouveau souffle à cet îlot urbain qui fait face au bassin Louise. Le projet du Quai 107 fait partie de ces projets qui contribuent à ramener des résidents dans le Vieux-Port afin d'en faire un milieu dynamique et vivant.

L'un des principaux attraits de ce complexe d'habitation est la cour intérieure autour de laquelle s'organisent les unités de logement. Cette vaste cour reliée à la rue par un passage cocher est rendue possible grâce à l'exceptionnelle profondeur de la parcelle reliant deux rues parallèles. Elle comprend plusieurs terrasses réservées aux résidents du rez-de-chaussée, des jardins assurant une intimité aux occupants, et finalement, des sentiers menant à chacune des demeures. La plupart des habitants des niveaux supérieurs ont un espace extérieur qui donne une vue sur cet environnement paysager, que l'on retrouve peut fréquemment dans un milieu de forte densité d'habitations tel que Vieux Québec. La couleur pâle des murs à l'intérieur de la cour crée un environnement lumineux et ensoleillé.

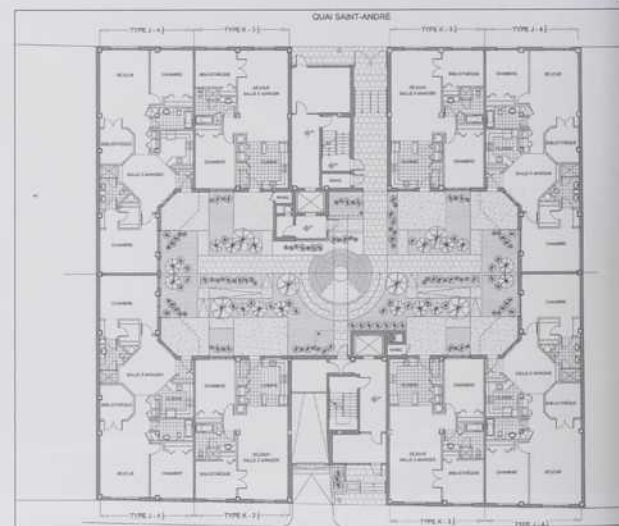
Sur les façades de la rue Saint-Paul et du quai Saint-André, le bâtiment se lie aux particularités historiques des lieux par l'utilisation de briques d'argile rouge-orangé et de revêtement en maçonnerie de pierre ainsi que d'un grand débord de toit, réinterprétation des corniches des bâtiments voisins. Des balcons en alcôve encastrés dans le bâtiment rythment les façades sur rue. L'édifice affiche aussi son allure contemporaine grâce à la présence de formes courbes et d'un grand volume oblique revêtu de panneaux d'aluminium sur le quai Saint-André. Des retraits ajoutent du mouvement à cette façade faisant face à la marina et au marché public.

L'édifice de cinq étages, érigé au-dessus d'un stationnement souterrain, comporte des logements traversants de trois, quatre ou cinq pièces. Tous possèdent une galerie extérieure bénéficiant d'une vue sur la ville ou sur la cour intérieure. À chaque étage, une passerelle de béton, située au centre de la cour, permet aux résidents des niveaux supérieurs de se rendre d'un côté à l'autre du bâtiment. Ces circulations extérieures animent cet espace semi-privé, en retrait des bruits de la ville.

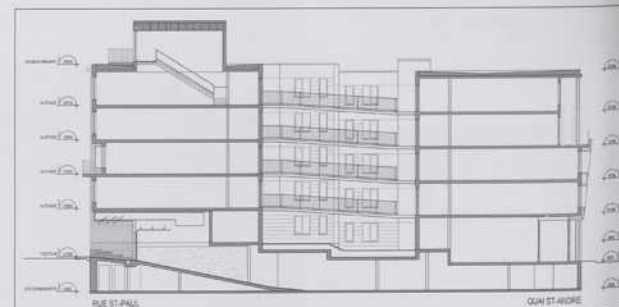
Les architectes concepteurs de la firme Côté, Leahy, Cardas, qui connaissent très bien ce secteur pour y être intervenu fréquemment, ont su tirer partie des contraintes de ce site en créant un milieu de vie urbain fort attrayant. Malgré des règles d'insertion contraignantes inhérentes à un arrondissement historique, ils ont conçu un ensemble contemporain qui marie les caractéristiques architecturales du lieu et des formes tout à fait nouvelles.



3



4



5

1. Perspective du projet à partir du quai Saint-André. Dessin : Diana Cardas.
2. Vue du complexe d'habitation à partir du quai Saint-André. Photo : Pierre Brousseau.
3. Plan d'un étage type
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Coupe transversale
6. Détail de la façade du quai Saint-André. Photo : Pierre Brousseau.
7. Vue du complexe d'habitation à partir du quai Saint-André. Photo : Pierre Brousseau.
8. La cour intérieure. Photo : Pierre Brousseau.
9. Vue du complexe d'habitation à partir de la rue Saint-Paul. Photo : Pierre Brousseau.



6



7



8



9

Les
revêtements
de
bois
d'aujourd'hui



.couleurs illimitées
.plusieurs essences de bois
.profilés personnalisés

GOODFELLOW
INC.COM

Mtl. 1 800 361 6503 Qc. 1 800 463 4318 Ott. 1 800 577 7842

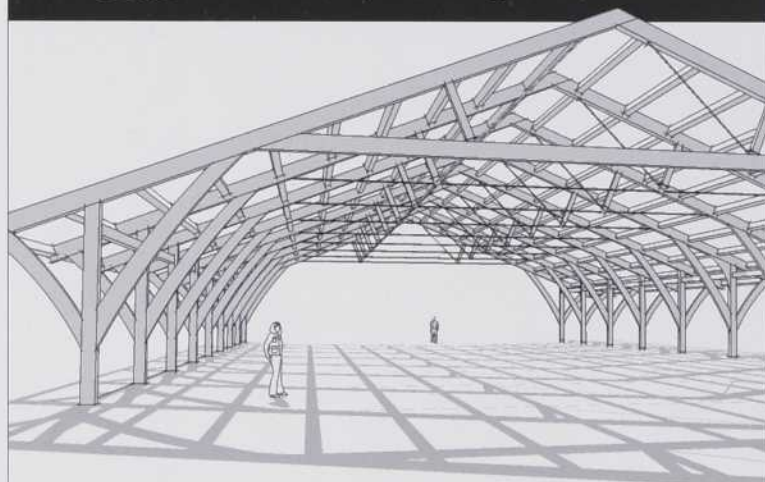
GOODFELLOW
SPÉCIALISTES DU BOIS



ZOOLOGICAL



Charpenterie Traditionnelle
HAMLET
Heavy Timberwork



- Design, fabrication & installation de charpentes apparentes
- Bois solide & lamellé-collé
- Assemblages traditionnels à tenon et mortaise ou métalliques sur plans d'ingénieurs

heavytimberwork.com 450.451.5678



ALUMILEX

Systèmes architecturaux. Portes et fenêtres aluminium-bois
Architectural Systems. Aluminum-Wood Doors and Windows
3425, boul. Industriel, Montréal, QC H1H 5N9
514.955.4135 / 866.955.4135

info@alumilex.com / www.alumilex.com

découvrez la différence / discover the difference

LE LOGEMENT SOCIAL : ESPACE DE CRÉATION, D'INNOVATION ET DE CRITIQUE DANS LES CENTRE-VILLES CANADIENS

RECHERCHE-CRÉATION

ANNE CORMIER

Le logement social peut contribuer à la redéfinition des centre-villes canadiens. Cette hypothèse qui ne susciterait pas de doutes si l'on remplaçait le mot «canadien» par les mots «français», «hollandais», «espagnol» ou «brésilien», fait l'objet depuis trois ans d'un projet de recherche-crédation financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le CRSH, et mené au sein du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle, le LEAP. Deux concours d'idées tenus en 2006 et en 2007 ont permis aux étudiants des écoles canadiennes d'architecture de participer activement à ce projet en développant des propositions de transformation du centre-ville de leur choix dans le cas du premier concours et du centre-ville de Montréal dans le cas du second concours. Quinze équipes sélectionnées sur dossier et portfolio ont été rémunérées pour participer à chaque concours. Les règlements et résultats des deux concours sont accessibles sur le site web du LEAP (www.leap.umontreal.ca). Les projets sont publiés dans le Catalogue des concours canadiens du LEAP (www.ccc.umontreal.ca). Il s'agit d'ailleurs des deux seuls concours portant sur le logement social qui y soient répertoriés. Il est utile de préciser qu'un second sujet, celui de la recherche-crédation dont les modes méthodologiques sont encore exploratoires et ne font pas consensus se retrouve en filigrane de ce projet qui offre également deux instantanés de la réponse d'étudiants en architecture à la question «que peut être le logement social dans nos villes?»

DU CARACTÈRE «SOCIAL» DU LOGEMENT SOCIAL

Ce projet vise également à raviver l'intérêt pour le logement social dans les écoles d'architecture. Le président du premier jury, Georges Teyssot, notait lors de la discussion publique tenue autour du concours de 2006 la disparition de l'étude du logement social des universités de la côte est américaine dans les années 1990 qu'il attribuait au fait qu'il ne se prête pas à une déconstruction ou à l'architecture des blocs. Il suggérait alors qu'il faudrait peut-être justement commencer à déconstruire le concept même du logement social qui porte le poids de l'hygiénisme et de l'architecture pour les pauvres. Cependant, à l'examen des propositions déposées aux concours, le motif de la forme de la ville apparaît souvent plus nettement que celui de la mise en question du concept de logement dont il est souvent difficile de saisir le caractère «social». La mise en question se situe finalement peut-être tout simplement dans le fait d'installer ces logements sur des terrains recherchés en centre-ville. De ce point de vue, le programme proposé couplé au moteur d'innovation qu'est le concours permet d'appréhender différemment les centre-villes.

DES STRATÉGIES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Faute de proposer systématiquement de nouvelles façons de vivre, les projets ont dans l'ensemble le mérite de présenter des idées originales pour le développement des centre-villes d'Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Le premier concours offre le double intérêt de la recherche de stratégies d'implantation et de l'échelle d'intervention qui se situe pour les uns à celle de la ville et pour les autres à celle de l'îlot. Le second, développé sur un quadrilatère imposé, criblé de lots non construits qui sont occupés par des stationnements à Montréal, facilite la comparaison des projets entre eux. En 2006 comme en 2007, malgré l'inévitable contamination d'idées qui sont dans l'air du temps et qui banalisent certaines des propositions, plusieurs offrent des pistes de réflexions sur l'avenir des centre-villes. Souvent utopiques,

parfois provocatrices elles constituent l'amorce d'un manifeste pour la ville habitée par tous. Les stratégies tactiques élaborées pour y parvenir, et qui ont pu être influencées par l'énoncé du concours, varient et se recoupent : implantation de programmes mixtes, auto subvention, intégration d'espaces destinés à l'agriculture urbaine, parasitage de structures existantes ou d'espaces non construits, harnachement des énergies naturelles, dispersion des unités et même du programme dans la ville ou encore réalisation de supers îlots... Plusieurs proposent une volumétrie à la fois poreuse et complexe ainsi qu'une hiérarchie d'espaces sophistiquée menant de la rue à la chambre qui demeure encore l'espace le plus privé des projets de logement. Certaines sont appuyées par des études urbaines et statistiques illustrées de tableaux et de graphiques. Recourant rarement au procédé radical qu'est la table rase, les héritiers des réflexions sur la ville qui ont marqué le siècle dernier respectent et transgressent à la fois la trame et le tissu urbains. Cela se manifeste particulièrement dans les propositions du second concours qui auraient pu inspirer, il y a cinquante ans un traitement semblable à celui qui a été réservé au quadrilatère où ont été construites avec enthousiasme les habitations Jeanne-Mance — le film d'Eugène Boyko datant de 1964 est éloquent à ce sujet — que l'on tente depuis quelques années de reconnecter à la ville. Si plusieurs lauréats du concours 2007 n'ont pas résisté à la tentation d'aménager des passages entre les îlots du quadrilatère Sainte-Catherine, Guy, René-Lévesque et Peel, seuls les gagnants du deuxième prix ont véritablement interrompu la trame urbaine, et en un seul endroit, pour créer un campus central. L'implantation des édifices que propose cette équipe est d'ailleurs la seule à s'appuyer sur la stricte orientation géographique de Montréal, se détachant de la trame pour exposer les façades des logements plein sud.

VILLE LINÉAIRE, ESPACES INTIMISTES, SUPER ÎLOT ET AUTRES ET RECHERCHE-CRÉATION

Le concours de 2007 compte au moins deux autres projets dégagés de la trame montréalaise. Il s'agit de projets linéaires soulevés du sol qui s'immiscent en ondulant à travers les îlots dans les espaces vacants. Alors que le jury du premier concours avait accordé un second prix au projet tout aussi linéaire et ondulant «Along the inside» qui avait cependant le mérite d'investir le difficile «Skywalk» de Winnipeg, les projets montréalais n'auront pas convaincu le second jury de la justesse d'un parti proposant l'insertion d'objets allongés d'un vert écologique qui bloquent les perspectives urbaines vers le mont Royal.

Des nombreuses autres comparaisons qu'il serait possible de faire, celle des deux premiers prix aux deux concours est saisissante car ces projets offrent un contraste étonnant. Alors que le projet du concours de 2006 propose un super îlot littéralement enveloppé d'un écran publicitaire abritant un programme à saveur communiste au centre-ville d'Halifax, le lauréat de 2007 propose une insertion discrète d'échelle quasi villageoise (la densité du centre-ville de Montréal n'en sera certainement pas augmentée) au caractère intimiste. Deux villes, deux concours, mais un même but : contribuer à la redéfinition des centre-villes canadiens ou du moins à une réflexion sur cette redéfinition. Au-delà de spéculations sur l'influence de la composition des jurys, des techniques de présentation et des contextes urbains quant aux choix des lauréats, il s'agit surtout à présent de miser sur l'impact possible de la diffusion de cette recherche-crédation...

DALHOUSIE UNIVERSITY : DERRICK LAI, KEVIN JAMES ET MANDY WONG

LE JURY 2006

- Georges Teyssot, professeur, Université Laval, Québec, président
- Raouf Boutros, architecte, les architectes Boutros + Pratte, Montréal
- Francine Danserau, sociologue, INRS, Montréal
- Édith Girard, architecte et professeur, École d'architecture Paris-Belleville, Paris, France
- Olivier Lang, architecte, Lang Wilson Practice in Architecture Culture, professeur, University of British Columbia, Vancouver
- Ian MacBurnie, architecte et professeur, Ryerson University, Toronto

QUELQUES CITATIONS DES CONCURRENTS

«The fact that such a large percentage of the population cannot afford decent housing is both a shameful truth and looming disaster. Current Government programs are inadequate in solving the housing need. As such, alternate sources of funding must be sought to address this issue.»

«Our submission is best understood as a critical take on the economic, political and cultural assumptions surrounding the issues of social housing.»

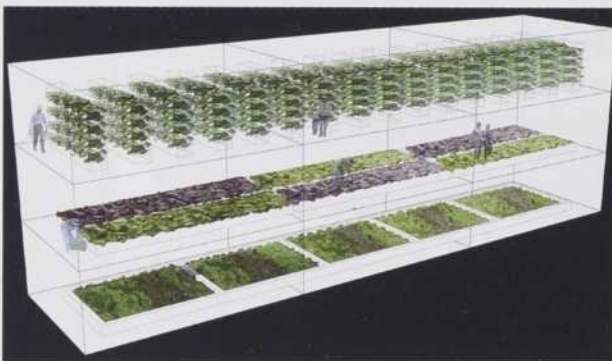
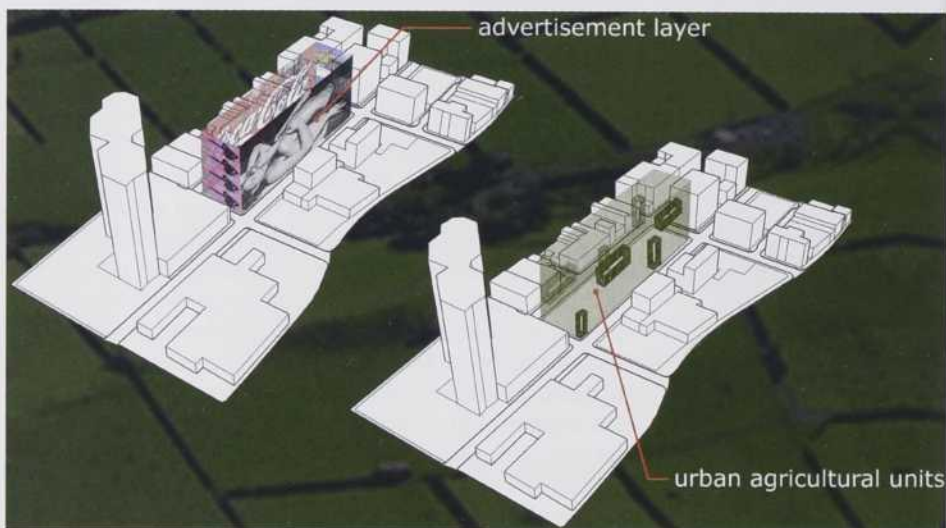
«It exists as a critical commentary on the potential for architecture to influence the development of our cities and incorporate the necessary structures into the fabric of the community. It is a statement that architecture may not only exist to meet our basic needs, but also empower us to realize our potential.»

«Our approach to affordable housing involves four key strategies; the incorporation of the market economy in the financial structure of the complex; urban vertical agriculture to mitigate both the migration of the rural population to the city and loss of agricultural land to suburban development; the design of flexible unit types to respond to changing demographics over a period of time; and integrated services which offer both the residents and public a chance to integrate into each others' community.»

«The most obvious strategy is the use of the floating façade as a giant advertising screen. This was conceived as an ever changing LED screen for advertisement. The revenue generated by the screen would go directly into the financing of the housing and continue to be a source of income throughout its lifespan.»

«We decided to incorporate the types of services that would enable the residents to remain healthy, continue their education and participate in the economy.»

«Each unit is based on the size of an individual modular cell which can accommodate additions and subtractions. The residential units are therefore independent of the structural system and can be easily modified to suit the changing needs of the population.»



Les quatre stratégies clés du projet en font une réponse complète à la question posée : le logement abordable social en ville. *Cultivating Potentials*, à Halifax, est attirant, surtout par sa mixité. L'identification de la faillite de la notion du logement social conçu comme une structure monofonctionnelle est remarquable. Quoique la question de la sécurité de l'ensemble reliée à la mixité ne soit pas nécessairement résolue, la diversité des types de logement et leur flexibilité, ainsi que l'ouverture sur les besoins de services (supermarché, services sociaux) du milieu environnant représentent tout de même les forces du projet. La publicité sur les façades externes, soit le recours à l'économie de marché pour financer l'établissement de logements abordables en centre-ville peut être discutable. Visuellement, le bâtiment apparaît trop autosuffisant. On pourrait considérer que cela est compensé par le soulèvement de trois niveaux du projet qui permet à l'espace interne à l'îlot de s'ouvrir sur les rues, dévoilant un espace multifonctionnel d'une écriture architecturale hors de la logique de la publicité. Le projet présente une vision, non seulement du futur, mais pour le futur.

ALONG THE INSIDES / LE LONG DES INTÉRIEURS

UNIVERSITY OF MANITOBA : JENNIFER REYNOLDS, TOM ALSTON ET REBECCA LOEWEN

QUELQUES CITATIONS DES CONCURRENTS

« It is no secret that Winnipeg's downtown core is suffering badly from a lack of vitality. (...) A unique urban culture downtown, characterized by countless square meters of on-grade parking and a seasonal dependent vivacity. In turn, a lack of life also attracts, or at least gives the perception of attracting, crime in the downtown core. »

« The Skywalk is not largely frequented, and is pocked by void and inactive commercial spaces. Part of the problem, is the disconnectedness of the Skywalk from the street below. »

« Rather than design a block, we propose to distribute residential life sporadically, along the length of the skywalk. Blending domestic life into commercial life by building atop Skywalk bridges, and along Skywalk corridors inside existing buildings envisages a radical impurity of zones and the development of a dynamic neighbourhood. »

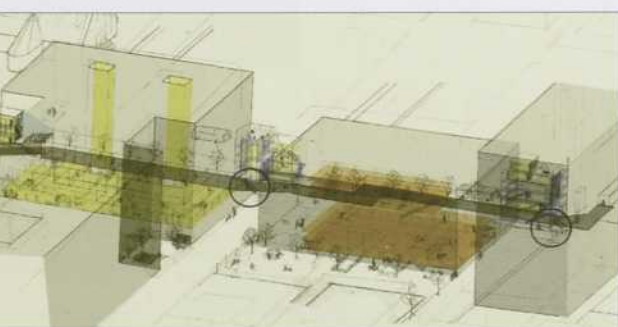
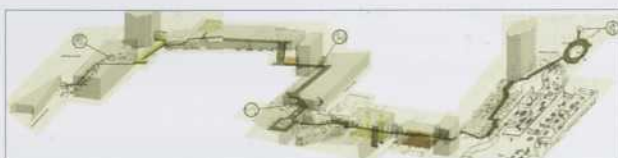
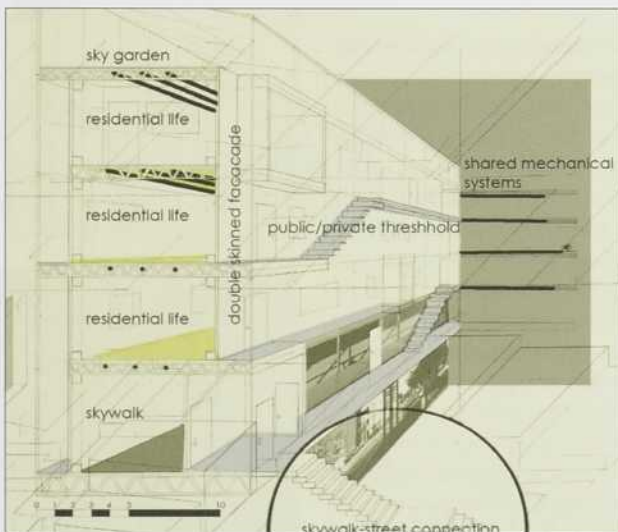
« Our proposal seeks to celebrate differences between people and to cultivate a sense of individuality, with the ultimate aim being the connection and association of people. Another of our aims is to undermine the disassociation experienced by users of social housing from mainstream society, and to enable and foster contact between residents of social housing and people in the public realm. »

« The Skywalk becomes a vibrant neighbourhood promoting diversity and individuality in identity. »

« It has always seemed important to us to be good stewards of our city resources; and we saw in this project the opportunity to profit not only from existing infrastructure, but also from downtown Winnipeg's rich social and spatial urban culture, apparent but underappreciated. »

LES COMMENTAIRES DU JURY

Along the Insides est un projet très audacieux qui propose d'utiliser le Skywalk de Winnipeg pour insuffler une vitalité nouvelle à cette zone du centre-ville en y greffant les logements sociaux connectés au sol. L'idée de créer un voisinage vivant à partir d'une structure urbaine existante où l'on puisse habiter, se déplacer confortablement, accéder à différents commerces et services et de bénéficier de l'animation du centre-ville porte le projet. Il propose une solution originale où le logement social est développé à partir de l'appréhension des caractéristiques du centre-ville. Plusieurs éléments pertinents sont intégrés au projet dont le partage de systèmes mécaniques, la double façade capturant la chaleur solaire et la lumière, ainsi que les jardins sur les toits. Il aurait cependant mérité un développement spatial et architectural de l'espace du logis lui-même pris dans cette stratification (traiter des questions de lumière et de conservation de chaleur, etc.) de même il aurait été souhaitable de préciser l'accès aux lieux d'habitation et la conception des logements proposés de même que le genre de ménage que l'on veut desservir.

SUPERPOSITIONS :
DISSÉMINATION, GREFFE ET MUTUALISME

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL : YVES BOURDEAU DE FONTENAY, HUBERT PELLETIER, MATHIAS LOSCO ET IAN NATAF

QUELQUES CITATIONS DES CONCURRENTS

« La rationalisation maximale de l'habitation, si elle a effectivement produit des toits pour tous, a aussi produit l'uniformité et l'exclusion dans le projets où c'était la seule logique en action. »

« À l'heure actuelle une relation s'installe : plus la hauteur du construit au centre-ville monte, plus les écarts entre les différentes classes sociales se creusent. »

« Il faut aujourd'hui peut-être changer de registre, explorer d'autres logiques, tente de penser l'architecture du logement social comme une architecture de mise en relation plutôt qu'un travail axé sur le bâti. »

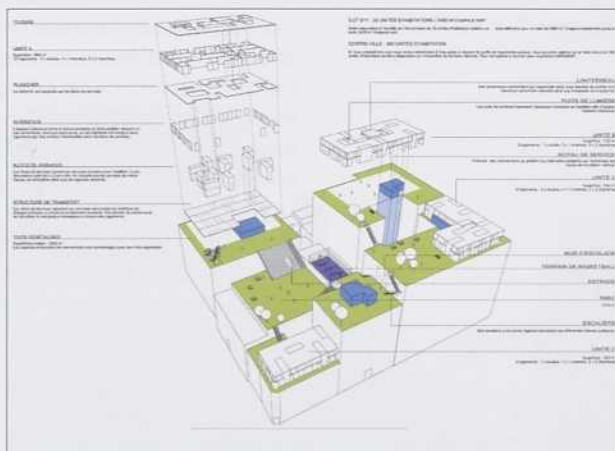
« Notre projet explore le logement social sous l'angle de la dispersion, de la dissémination. En multipliant les interventions légères sur un territoire donné, on peut créer un volume appréciable de logements tout en favorisant la mixité des classes sociales, des fonctions, des usagers dans la ville. »

« Plutôt que de chercher à retourner sous tous ses angles les typologies connues et testées du dernier siècle, nous envisageons une nouvelle espèce d'intervention en centre-ville qui se rapproche plus à une logique d'addition ou de superposition. »

« Nous avons fait le choix consciemment radical de coloniser ce qui est certainement la partie la plus sous-utilisée de toute la ville : les toits. »

LES COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet met de l'avant une idée qui semble tout à fait durable : utiliser la mixité naturelle de la ville pour y implanter du logement social sur des toits végétalisés de plusieurs îlots du centre-ville. De plus, l'analyse des îlots choisis est très bien menée et les idées centrales de la proposition sont clairement exposées. Pourtant on peut s'interroger sur la pertinence du projet dans une ville comme Montréal qui, du point de vue d'un européen, est peu dense. De plus l'installation de logements sur les toits implique la maîtrise des connexions avec le sol urbain et pose le problème technique de la surcharge. De ce point de vue, cette proposition est plutôt utopique. La solution proposée d'un habitat en nappe creusée de patio est une bonne idée mais n'est pas assez poussée architecturalement et spatialement. Habiter un penthouse ne donne-t-il pas l'idée que chaque logis puisse avoir une vue lointaine et s'approprier, depuis son intérieur, l'horizon?



RUE HOUSING

DALHOUSIE UNIVERSITY : LYNDEN GILES, SARA STRATTON, JONATHAN MANDVILLE

LE JURY 2007

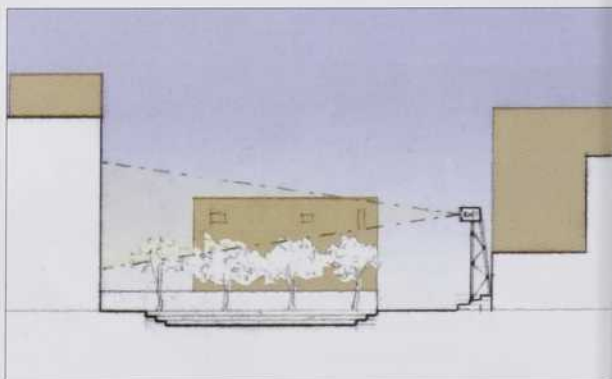
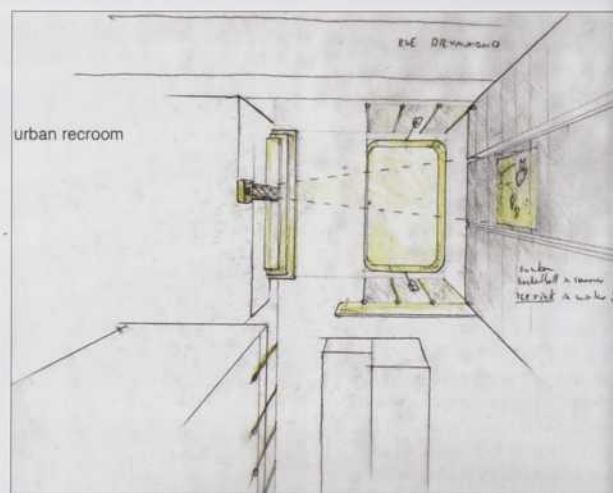
- Alessandra Ponte, historienne, professeur agrégée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, présidente
- Gavin Affleck, architecte, Affleck + de la Riva architectes, Montréal
- Xavier Leloup, professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation, Université du Québec à Montréal
- Janna Levitt, architecte, Levitt + Goodman Architects, Toronto
- Martin Wexler, architecte et chef de division, Développement de l'habitation à la Ville de Montréal

UN RÉSUMÉ DU PROJET

L'analyse contextuelle des concurrents révèle un site déconstruit au profit des stationnements, ce qui les incite à intervenir sur trois îlots en y implantant une rue piétonne transversale. «The pedestrian street would help to provide a new type of weaving public space throughout the area which would increase the potential of commercial activity, the appropriate density of blocks, and provide recreational areas in order to supplement social housing.» L'implantation du projet se fait en trois phases progressives dans le but d'acclimater les usagers du centre-ville à l'introduction d'une nouvelle population. La première phase met en place un mobilier urbain qui trace la future rue piétonne. La deuxième phase intègre des commerces en bordure de cet axe, le délimitant de façon plus nette tout en définissant des zones plus privées à l'arrière où l'aménagement des logements se fait dans la troisième phase. «Personal activities and ownership regions must overlap and work together, allowing for hierarchies of inner streets, paths and garden spaces can give flexibility without homeowners feeling exposed or denied space.» L'idée générale est de rendre l'intégration programmatique graduelle et de fournir des espaces collectifs et publics où l'attention portée à l'échelle humaine favorise l'appropriation tout en veillant à ce que l'espace résidentiel et privé soit respecté. «It is an architecture that is both inwards and outwards.»

LES COMMENTAIRES DU JURY

Le projet présente une articulation intéressante d'espaces intégrés plutôt que greffés à une circulation piétonne secondaire transversale. L'intervention maintient l'identité des rues principales. Les espaces intérieurs et extérieurs sont bien connectés, les sous-espaces et les lieux transitionnels bien définis et hiérarchisés. Les différentes échelles du projet et des bâtiments sont sensibles et appropriées au contexte et au programme. Les concurrents se sont concentrés sur le design urbain et son intégration au contexte : la capacité d'identifier et de reconnaître chaque unité de l'extérieur est un avantage architectural, mais les unités de logement manquent de définition. La petite échelle des bâtiments est appropriée cependant la basse densité de l'intervention est économiquement peu viable. La mise en page comprend un texte minimal et un montage qui, à première vue, semble être un collage d'images mal assorties, mais qui en fait résulte d'un choix de documents graphiques réfléchi. La maquette est très évocatrice et le choix des matériaux communique plusieurs qualités tectoniques. Ce projet complet intègre plusieurs niveaux de domesticité et de commodités publiques et urbaines qui contribuent à créer un véritable lieu de vie.



STITCHING TOGETHER THE URBAN INFRASTRUCTURE

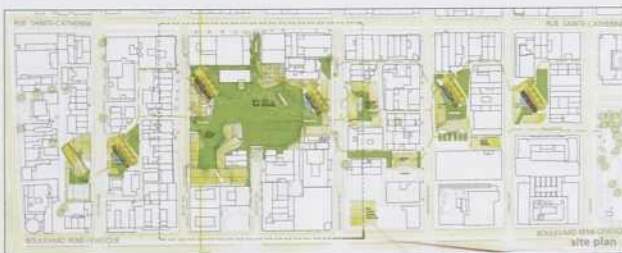
DALHOUSIE UNIVERSITY : WILLIAM MACIVOR, GILLIAN SAVIGNY, BARBRA MOSS

UN RÉSUMÉ DU PROJET

Les concurrents critiquent le caractère déstructuré du centre-ville, l'importante présence des stationnements et l'absence d'infrastructures pouvant accueillir des familles. Plusieurs stratégies sont mises en relation pour former un tout cohésif, inspiré de l'archétype du campus académique. «Our proposal recognizes that buildings alone rarely improve cities, but that introducing a network of site-specific, programmatically diverse structure whose users and inhabitants have specific and essential relationships with one another helps ensure long-term growth and sustainability.» La relocalisation des stationnements en souterrain ainsi que la création de communautés résidentielles verticales denses permet l'implantation d'un centre civique vert ceinturé d'équipements programmatiques diversifiés. Le design et l'implantation plein sud des tours d'habitations résultent de l'application de divers principes de développement durable. La gradation précise des seuils entre les lieux publics urbains et les lieux privés domestiques, l'utilisation de dispositifs architecturaux et tectoniques, tel que le mobilier urbain et l'articulation des différents espaces, encouragent l'appropriation de ces nouveaux lieux tout en cultivant un sentiment d'appartenance. «Our proposal offers a new variety of activated public commons that provides opportunities for inclusion, and communal gathering at the scales of the family, the neighborhood block, and the community as a whole.»

LES COMMENTAIRES DU JURY

L'idée simple et claire d'implanter un campus central, en rupture avec la trame traditionnelle montréalaise, pour restructurer le secteur au Sud de la rue Ste-Catherine est appréciée. C'est essentiellement la capacité de la forme du campus universitaire à organiser un programme non-académique qui est explorée. Le campus rassemble les individus pour leur permettre d'établir une communauté et de créer un environnement mixte attrayant pour les familles. Cependant, la mixité proposée est-elle véritablement générée par l'établissement de ce nouveau campus ou serait-elle déjà assurée par le contexte même du centre-ville? La question peut se poser. La résolution graphique du projet est intéressante et très subtile, le diagramme des seuils de transitions entre les sphères publiques et privées est particulièrement éloquent, de l'avis de l'un des membres du jury il s'agit d'un «killer diagram» (un «diagramme d'enfer»)! Si l'analyse détaillée d'une unité est présentée, l'ensemble manque de variété. Un seul type de logement ne peut combler la diversité des besoins de plusieurs familles provenant d'un large bassin socio-économique. La typologie du logement familial proposée serait plutôt intuitive. Le projet présente un rapport intéressant entre l'idéologie et la forme d'un campus : la notion d'institution reste indéfinie, l'expression de la forme prime.



LE PANSEMENT MÉTROPOLITAIN

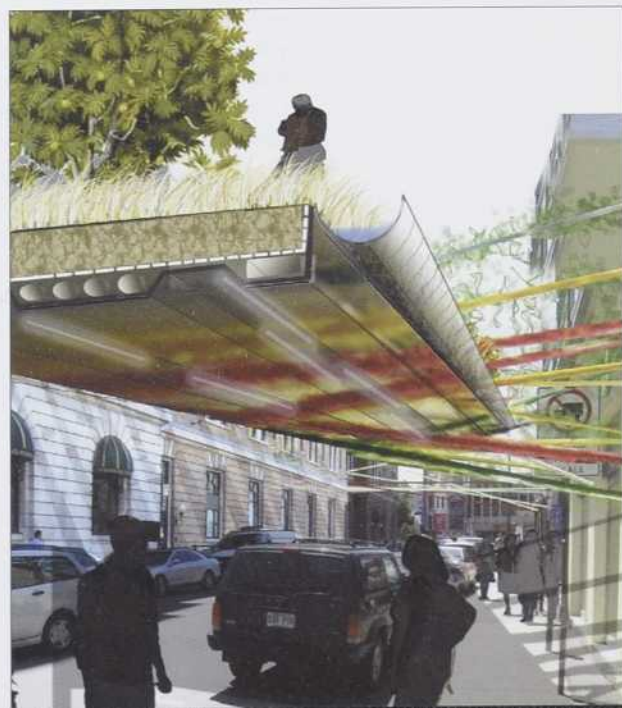
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL :
CÉLINE MERTENAT, VÉRONIQUE BÉLANGER,
JULIE VEILLETTE ET GENEVIÈVE ROUSSEAU

UN RÉSUMÉ DU PROJET

«1271 places de stationnement à ciel ouvert sans superposition de vocation se trouvent sur le site.» Afin de structurer ces vides, «un parc linéaire survolant le site d'est en ouest» est créé. Ce geste paysager comprend des installations collectives et offre une voie piétonne surplombant de la mêlée. Ainsi, le projet vient «laminer un programme complémentaire sur une fonction existante» dans le but que soient «(remplacés) graduellement les stationnements au sol par des équipements collectifs complémentaires à la vie résidentielle». Le projet adapte et applique les principes organisationnels, spatiaux et tarifaires des stationnements actuels aux nouveaux ensembles de logements. «Des étages de logement établis selon les dimensions et proportions accordées aux aires de stationnement des véhicules. La niche de stationnement faisant office de studio et les voies de manœuvre devenant des espaces collectifs tempérés et ventilés naturellement.» Les principes applicables au stationnement sont transposés au logement pour «accorder les mêmes privilèges à un individu qu'à un véhicule.»

LES COMMENTAIRES DU JURY

Implanter une bande aérienne architecturale traversant le site est une résolution conceptuellement forte. L'échelle et l'implantation des bâtiments semblent convenir au site mais cette stratégie impliquerait une augmentation considérable de la densité urbaine montréalaise. Les limites marquant les différents espaces publics et privés et nuanciant le parcours entre la rue et le logement sont ambiguës, la progression entre le caractère public de la rue et l'intimité du logement indéfinie. La circulation aérienne affirmée, ainsi que le rez-de-chaussée surélevé peuvent compromettre l'animation et l'identité des rues transversales. Si les perspectives manquent d'intérêt, les coupes qui traversent le site sont minutieusement dessinées. La typologie du module de base d'une cellule d'habitation ainsi que ses dimensions sont inventées à partir des cases de stationnement. Cette résolution à la fois pratique et conceptuelle est le résultat d'une logique rigoureuse et d'ingénuité. C'est un projet cohérent et bien présenté.



AUTRES AMÉRIQUES, AUTRES ARCHITECTURES

YVES DESCHAMPS

En 2010, les *Seminarios de arquitectura latinoamericana* (SAL) auront un quart de siècle d'existence, un véritable tour de force si l'on considère la modestie des moyens mis en œuvre et les difficultés éprouvées par tant d'autres entreprises architecturales dans cette partie du continent où les conditions économiques et politiques interdisent souvent d'envisager une action à long terme.

Les SAL sont nés en 1985 de la vive réaction de professeurs et d'étudiants en architecture devant la place démesurée accordée au vedettariat international par la 1^{re} Biennale d'architecture de Buenos Aires. Le moment est critique. L'Argentine émerge à peine d'une dictature militaire brutale au cours de laquelle plusieurs protagonistes des SAL ont vu de près les disparitions et les tortures. Tous les pays frontaliers vivent des situations analogues doublées d'une crise économique qui accompagnera, durant les années 1980 et 1990, une «normalisation démocratique» qui est aussi un alignement sur l'ultralibéralisme de Reagan et Thatcher.

C'est donc dans un climat chargé d'espoirs, mais aussi d'inquiétude, de perplexité et de révolte, que les pionniers des SAL se réunissent pour exiger une architecture plus responsable envers les sociétés et les cultures latino-américaines, une architecture qui ne soit plus à la remorque des dernières modes internationales, mais réponde aux véritables besoins de la région à partir des ressources matérielles, économiques, historiques et créatives disponibles dans la région même.

L'année suivante, dans la même ville de Buenos Aires, un deuxième Séminaire précise le mode de fonctionnement qui va désormais caractériser l'évènement. Il s'agira d'une réunion bisannuelle d'architectes praticiens, théoriciens, historiens, enseignants et étudiants. Elle sera organisée conjointement par une «permanence», dont l'âme est alors – et demeure à ce jour – l'architecte et historien argentin Ramón Gutiérrez, et par une université latino-américaine qui offre de recevoir l'évènement. Cette rencontre dure une semaine et rassemble, autour d'un thème chaque fois différent, des conférences magistrales, des expositions et des ateliers où se suivent communications et débats.

Ainsi, à l'exception d'un intervalle de trois ans entre le sixième Seminario de Caracas (1993) et celui de São Paulo (1996), le rythme bisannuel s'est maintenu, alternant, autant que possible, entre des lieux de réunion situés dans la partie nord et la partie sud de l'ensemble latino-américain. Successivement, Manizales (Colombie), Tlaxcala (Mexique), Santiago-du-Chili, Caracas (Venezuela), São Paulo (Brésil), Lima (Pérou), San Juan (Porto Rico), Montevideo (Uruguay), Oaxtepec (Mexique), Concepción et Chiloé (Chili) ont accueilli les SAL. Le treizième SAL vient de se dérouler du 22 au 25 septembre 2009 dans la ville de Panama. À cette occasion, l'Université de Campinas (Brésil) a offert son hospitalité au quatorzième pour 2011.

Les thèmes ont varié au gré des préoccupations continentales et nationales, allant de «Notre espace : projets de morphologies» (Santiago, Chili, 1991) à «architecture et climat» (Panama, 2009) en passant par «la ville latino-américaine» (Montevideo, 2003). Au fil du temps, des activités se sont ajoutées, comme la réunion des revues d'architecture latino-américaines. En outre, depuis 1987, chaque SAL a décerné des prix (Premios América) à un praticien et à un théoricien latino-américain. La liste des Premios América comprend des noms désormais illustres (le Mexicain Luis Barragán, le Brésilien Lúcio Costa, l'Uruguayen Eladio Dieste, le Colombien Rogelio Salmona) aux côtés d'autres, moins connus du public international, mais qui tous se distinguent comme exemples de l'application, de la formulation ou de la défense des principes des SAL.

Ces derniers changent avec le temps, puisque les SAL ne sont pas une académie, mais un forum de discussion libre qui sait évoluer avec les préoccupations nouvelles qu'apporte chaque décennie, pourtant ils se définissent aussi par leur persistance dans le rappel de certains principes de fond : une volonté de se connaître et de se reconnaître soi-même en tant que protagoniste de l'architecture en milieu latino-américain et de diffuser la connaissance de ce milieu, de sa spécificité et de ses réalisations, dans les cercles universitaires et professionnels souvent submergés et fascinés par les médias internationaux. Ils reconnaissent le caractère culturel et régional de l'architecture et, partant, la responsabilité de l'architecte dans la construction de la culture de son pays et de l'ensemble latino-américain.

De là découle aussi une exigence de responsabilité et de solidarité face à une réalité sociale critique, marquée par des déséquilibres profonds de l'économie et de la politique; une recherche constante visant à une meilleure connaissance historique des sociétés et des architectures latino-américaines et à sa diffusion. Pour y parvenir, les SAL ne se limitent pas aux réunions bisannuelles. Ils ont inspiré, engendré ou soutenu plusieurs initiatives locales ou continentales de publications qui complètent et accompagnent son action, comme, par exemple, la série de monographies d'architectes latino-américains Somosur publiée par les éditions colombiennes Escala de Bogota et qui comporte aujourd'hui une vingtaine de titres.

MON EXPÉRIENCE

J'ai pris connaissance de l'existence des SAL à Montréal, en 1990, lors du congrès de l'UIA dans le cadre duquel j'ai organisé, conjointement avec Ricardo Castro, professeur à l'école d'architecture de l'Université McGill, un colloque intitulé «Conditions américaines de l'architecture». Dans la foulée du régionalisme critique de Tzonis, Lefaivre et Frampton, ainsi que du colloque «Architecture et identité culturelle» tenu à l'UQAM en 1983 et dirigé par France Vanlaethem et Georges Adamczyk, notre intention était d'amorcer une réflexion sur les particularités de l'expérience architecturale au Québec, de la situer par rapport à son cadre américain et, pour cela, de réunir des témoignages de tout le continent. Parmi les participants figuraient notamment deux personnalités-clés des SAL : Ramón Gutiérrez déjà nommé et l'architecte et théoricien chilien Cristián Fernández Cox.

À partir de là, j'ai décidé d'approfondir ma connaissance des architectures latino-américaines. Il m'apparaissait en effet évident qu'il y avait là, pour les architectes et le public québécois, quelque chose d'extrêmement nourrissant, mais aussi de méconnu. Car si le «star system» de l'architecture mondiale reconnaît de temps en temps l'œuvre d'un praticien de cette partie du monde, ces épiphanies sont rares et largement espacées, tant nous sommes convaincus (et ce «nous» inclut un bon nombre de Latino-américains) de l'infériorité de ses productions, de son retard, de son caractère satellite.

Une telle conviction est d'autant plus pernicieuse qu'elle engendre sa propre vérification : une fascination exclusive pour les modèles du «premier monde» aboutit de facto à des œuvres satellites, pas forcément mauvaises, mais nécessairement inférieures à l'original ouest-européen ou étasunien. Inversement, le courage de sortir des sentiers battus n'aboutit pas, inévitablement, ni surtout à court terme, à des résultats supérieurs, mais c'est la seule voie qui mène à une architecture qui soit plus qu'un gagne-pain. L'architecte et critique argentine Marina Waisman (1920-1997), le disait en d'autres termes qui excluent également l'idée d'un particularisme de «résistance» : «Résister, c'est rester sur place pour défendre ce qu'on est [...] Diverger, c'est, développer, à partir de ce qu'on est, ce qu'on peut devenir» et elle ajoutait :

Vues du centre, les marges ne peuvent apparaître comme génératrices de projets, mais seulement, peut-être, comme un refuge. Vu des marges, tout est – ou devrait être – projet¹.

Marina Waisman a joué un rôle décisif dans les premiers SAL et sa pensée, bien sûr, vise d'abord l'architecture de son pays et de l'Amérique latine, mais il me semble qu'un architecte québécois devrait reconnaître là quelque chose qui le concerne. Comme l'Argentine, le Québec est «ex-centrique», marginal dans le panorama de l'architecture mondiale. À vrai dire, il n'a même pas la visibilité des grands pays de l'Amérique latine, moins encore l'expérience architecturale accumulée d'un ensemble à la fois divers et unifié par la langue, l'histoire, et une multitude de racines culturelles communes. Là-bas, la notion de latinité prend un sens et une consistance auprès desquels nos rapports distants avec la francophonie ou les Latins d'Europe apparaissent bien mythiques et laborieux.

La géographie et l'histoire ont isolé le Québec dans une position d'enclave à l'intérieur d'une vaste culture nord-américaine. Cette culture a ses qualités. Il serait absurde de le nier et stérilisant, comme le suggère la phrase de Marina Waisman, de s'enfermer dans une «résistance». Par contre, il faut constater que cette même culture est largement autosuffisante, voire suffisante, tout court, que sa capacité massive de réalisation et de rayonnement l'incline plus volontiers à se donner comme modèle et à conquérir de nouveaux territoires qu'à s'enrichir de l'expérience de l'autre.

Vue du centre de cette culture (New York, Boston, Los Angeles...), cette autosuffisance peut aujourd'hui paraître parfaitement vivable. Vue du Québec, elle est doublement appauvrissante. Notre sentiment d'appartenir à la grande société qui domine le monde est une illusion de colonisés puisque nous ne participons pas de façon appréciable à son évolution. Mais cette illusion nous empêche de voir, ailleurs et au-delà, les expériences qui nourriraient peut-être des projets autonomes, de développer, à partir de ce que nous sommes, ce que nous pourrions devenir.

À mes yeux, l'Amérique latine, celle des architectes, mais aussi celle des villes, des paysages, des gens et de la vie quotidienne, se présente comme un antidote efficace à ce double enfermement. Elle révèle la réalité d'Amériques multiples occultées par l'automatisme du langage qui prend la partie pour le tout, les États-Unis pour l'Amérique. Prendre le pouls de Mexico, de La Paz ou de Buenos Aires guérit définitivement du sentiment démobilisateur que le destin manifeste des Amériques est de s'aligner tout entières sur les États-Unis, que, pour nous, l'américanité a le sens unique d'assimilation à la culture des États-Unis conçue comme une réalité uniforme.

Certes, les villes latino-américaines ne sont pas insensibles au nivellement par l'*American Dream*, et les architectes ne manquent pas, là-bas non plus, qui s'en font les concessionnaires enthousiastes, mais ceux-là ne fréquentent généralement pas les Séminaires d'architecture latino-américaine.

Au contraire des institutions architecturales de nos grands voisins auprès desquels nous resterons toujours mineurs, quelle que soit la bonne volonté de tel ou tel individu, les Séminaires d'architecture latino-américaine se présentent comme une assemblée de parties beaucoup plus commensurables et beaucoup moins autoritaires, plus riches en problèmes qu'en «solutions» ou dont les réussites se prêtent rarement au pastiche, tant il est évident que les conditions qui les ont engendrées ne sont pas les nôtres.

1. WAISMAN, Marina, *El interior de la historia: Historiografía arquitectónica para uso de latinoamericanos*, Bogotá, Escala, 1990, p. 72 (traduction de l'auteur).



LE PATRIMOINE MONDIAL ET LES IDÉAUX DES NATIONS UNIES

TABLE RONDE ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR L'ACNU-GRAND MONTRÉAL,
LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE BÂTI
ET LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le but de cette table ronde est de mieux faire connaître l'UNESCO comme composante du système onusien, particulièrement sa mission relative à la désignation et à la protection du patrimoine mondial, et de faire reconnaître la participation canadienne remarquable dans cette mission. Avec une participation de 186 pays et l'inscription de 890 sites, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée en 1972, est la plus réussie de l'UNESCO.

Sous la présidence de **David Walden**, Secrétaire général, Commission canadienne pour l'UNESCO, les conférenciers seront:

- **Christina Cameron**, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
- **Herb Stovel**, Professeur associé et coordonnateur du programme de la Conservation du patrimoine à l'École des études canadiennes à l'Université Carleton, et
- **Larry Ostola**, Directeur général, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada.

En se référant à la Constitution de l'UNESCO qui incorpore les idéaux des Nations Unies, les conférenciers discuteront du processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, de l'évolution du concept de valeur universelle exceptionnelle, des défis de conservation suite à l'inscription ainsi que du rôle des gouvernements et de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention.

La Table ronde fera apprécier l'innovation et l'audace que représente le programme du patrimoine mondial, conforme aux efforts internationaux pour construire la paix dans l'esprit des hommes et des nations par l'éducation, la science, la culture et la communication. Étant donné que les principes et les pratiques internationaux s'appliquent au patrimoine national et local, l'impact de cette rencontre sera particulièrement pertinent pour les professionnels et les étudiants de l'aménagement, pour les groupements locaux et nationaux de défense du patrimoine, et pour le grand public.

La table ronde sera en français. Les conférenciers répondront aux questions en anglais et en français. La table ronde sera enregistrée par le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) et diffusée sur son site dédié aux conférences numériques.



UN DES QUELQUE 900 SITES DU PATRIMOINE MONDIAL Italie - Centre historique d'Urbino

Urbino, une petite ville au sommet d'une colline dans la région des Marches, connu au XV^e siècle une étonnante prospérité culturelle, attirant des artistes et des érudits de toute l'Italie et au-delà et influençant à son tour le développement d'autres régions d'Europe.

(Source UNESCO - Liste du patrimoine mondial)

Responsables pour l'Association canadienne
pour les Nations Unies-Grand Montréal :

- **Michèle Bertrand**, OAQ, présidente
- **Michel Barcelo**, OUC, ICU, administrateur

En collaboration avec :

- La ville de Montréal
- Le Centre collégial de développement de matériel didactique
- Le Conseil des relations internationales de Montréal,
- Montréal International
- La Commission canadienne pour l'UNESCO
- Le Conseil International du Canada - Montréal

INVITATION

Le jeudi 25 février 2010
Inscription à 18h30
Table ronde à 19h

Pavillon de la Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, Amphithéâtre Hydro-Québec
2940, Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Métro Université de Montréal, ou bus 129 ou 51

Entrée libre sur inscription obligatoire avec la mention
«réservation Table ronde 25 février 2010»

acnu@uqam.ca
tel. : 514-987-3000, poste 7621
www.acnugrandmontreal.org
<http://www.patrimoinebati.umontreal.ca/>

L'innovation & l'expérience au service de l'étanchéité

SOPREMA

la référence en matière d'étanchéité.



TOITURES | PARE-AIR/VAPEUR | FONDATIONS | TOITS VERTS | GÉOMEMBRANES | PONTS | STATIONNEMENTS

1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca



SOPREMA

Vous êtes à l'abri

BENOTHERM

Un isolant naturel
pour une meilleure
qualité de vie!

Isolant thermique
et acoustique de
cellulose en vrac

www.benolec.com

sdk



Campus Bell Canada, Île des Soeurs

Les ingénieurs
spécialistes
de la **structure**

- STRUCTURE
- VERRE STRUCTUREL
- STRUCTURE INDUSTRIELLE
- GÉNIE CIVIL



SDK et associés
1751, rue Richardson, bureau 2120
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél. : 514 938-5995

www.sdklbb.com

ANDRÉ DUBOIS / DESIGNER 1936-2009

PIERRE BOYER-MERCIER

André Dubois rêvait quand il était tout jeune, comme bien des petits garçons d'ailleurs, de s'enrôler dans la Gendarmerie Royale. Une ambition qu'il a reconduite jusqu'à son adolescence. Envait-il les aventures des policiers de la Gendarmerie Royale du Canada, ou, connaissant ses penchants pour l'élégance vestimentaire et pour la rigueur, avait-il plutôt un penchant pour la beauté de leurs uniformes et pour la discipline dont ils faisaient étalage? J'opterais sans hésitation, connaissant le chic de ses tenues vestimentaires et la recherche de précision dans son travail, pour la deuxième option.

Par bonheur, André nourrissait une autre secrète ambition qu'il exprimait par un talent exceptionnel en dessin : celle de devenir décorateur-ensemblier (que l'on désigne aujourd'hui sous l'appellation de «designer»). André Dubois entre donc à l'École des Arts Appliqués d'où il sortira diplômé en 1958, l'année où il entreprendra sa carrière professionnelle. Il entre alors chez Julien Hébert, un pionnier de la pratique du design au Canada, qui exercera sur lui une influence déterminante. Après un an de service chez Hébert, il est engagé comme designer en chef de la division des contrats de la maison Simpson. C'est à cette époque qu'André Dubois deviendra un des premiers protagonistes de l'emploi de la couleur et de ses effets sur la vie quotidienne des gens : une véritable primeur maintenant devenue une pratique courante pour la plupart des aménagistes.

Expo 67 s'est sûrement avérée l'événement mondial qui a le plus marqué le design québécois des années 1960. L'envergure d'ordre international de cette exposition aura permis aux créateurs du Québec, et ce dans tous les domaines, de se comparer favorablement à leurs homologues venus de tous les coins du monde. À cette occasion André Dubois a été designer chargé de projet au Pavillon du Canada. Il avait pour mandat d'illustrer au moyen de présentoirs les perspectives d'applications, dans le domaine de l'industrie nord-américaine, des énergies naturelles telles que l'eau, le feu, le soleil et le vent. Ses montages précis et éloquentes ont constitué un des hauts faits d'armes du Pavillon du Canada.

Toujours très actif professionnellement, André Dubois a néanmoins réussi à investir la plus grande partie de ses temps libres à faire reconnaître sa profession et à l'enseigner. Premier vice-président de la Société des Décorateurs-ensembliers du Québec à la fin des années 1960, il deviendra, le 31 octobre 1972, le premier président d'une nouvelle association nationale qui sera dorénavant reconnue sous le nom d'Ordre des Designers Intérieurs du Canada. C'est précisément à ce moment que seront établis les premiers jalons de cette profession en termes de statut, de règlements et de code de déontologie dont André Dubois deviendra un des premiers rédacteurs. Pour ses inestimables contributions, il recevra, en 1992, le titre de «fellow» de Design Intérieur Canada et sera nommé membre honoraire par la Société des Designers d'Intérieurs du Québec en 2001.

Nommé au poste de président du comité sur l'éducation au sein du Conseil National du Design, il s'était voué depuis lors à la promotion du design dans le grand public et à la formation des jeunes designers. Il consacra une grande partie de sa carrière à l'enseignement où disait-il «il enseignait ce qu'il pratiquait» c'est-à-dire à bâtir une relation de confiance entre lui et ses clients. Une relation de confiance qui s'établissait par l'écoute de l'autre et par sa volonté de l'impliquer dans la démarche de création. Pour avoir eu le bonheur de travailler avec lui à diverses occasions, j'étais toujours fasciné par l'attention extrême qu'il portait aux demandes de son client et par sa capacité à interpréter leurs désirs de façon créative. Cynthia Gunn disait de lui : «André Dubois is a professional's professional». Sa pratique qui a débuté grâce à un important mandat que lui a confié Gaz Métropolitain inc. s'est étendue sur plus de quatre décennies. Parmi ses clients les plus connus se trouvaient plusieurs grands organismes tels que Bell Canada, Control Data, France Film, Reuters, Ticketron, la Banque Fédérale de développement, la Banque de Tokyo, First City trust, des firmes comptables, des études légales, des bureaux d'assurance (Groupe La Mutuelle, La Prudentielle, etc.) des organismes de transport (Air Canada) et plusieurs organismes gouvernementaux et paragouvernementaux dont Hydro-Québec. Il a aussi réalisé plusieurs aménagements bancaires notamment à Genève où il était associé depuis 1987 avec l'étude Martin D.

André Dubois a enseigné à partir de 1970. Une carrière en enseignement qui s'est poursuivie jusqu'à son décès en janvier 2009. Il a enseigné notamment au collège Inter-dec de 1994 à 2009, au Collège Dawson (1970-72), à l'Institut des Arts Appliqués (1968-72), à l'Institut Saidie Bronfman (1970-72), à l'Université McGill (1970-85) et à l'Université de Montréal (1995-2005). Il était reconnu et estimé par ses étudiants pour son enseignement personnalisé, et pour sa passion du métier. De nombreux hommages de la part de ses étudiants lors de ses obsèques en sont les plus probants témoignages.

J'ai perdu avec la disparition d'André un précieux collaborateur mais surtout un ami irremplaçable. Avec cet hommage un peu tardif, toutes mes sympathies vont à sa famille : à Denise Martel son épouse, à ses fils Martin et Louis et à son petit-fils Éric.

1. *Canadian Interiors*, May 1976

1. André Dubois, photo parue dans *Canadian Interiors*, May 1976
2. *Royal Chesterfeild*, 1966. Prix d'excellence, Trophée du meuble
3. Bureaux de Noverco
4. Hall d'entrée, club de golf Islesmere
5. Bureaux de Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino avocats
6. Bureaux de Gazoduc TQM
7. Salle de conférence aux bureaux de Commerce Mondial de Montréal





L'EXCELLENCE ET LA BEAUTÉ DÉPLOIENT LEURS AILES



LEED
GOLD

Félicitations à Macdonald Zuberec
Ensslen Architects Inc. de St. Catharines,
Ontario, qui a obtenu la certification
LEED® Gold pour ce projet.

Visitez notre site Web
pour de plus
amples renseignements.

www.vicwest.com

Résidentiel | Commercial | Industriel | Agricole

Lorsqu'il vous faut obtenir une certification LEED®, vous pouvez vous fier aux produits et à l'équipe de techniciens chevronnés de Vicwest dans la réalisation de tous vos projets de bâtiments durables, quelle que soit leur envergure. Visitez notre site Web afin de découvrir notre gamme de produits de matériaux de construction en acier, et d'apprécier un service sur mesure qui ne se constate nulle part ailleurs.

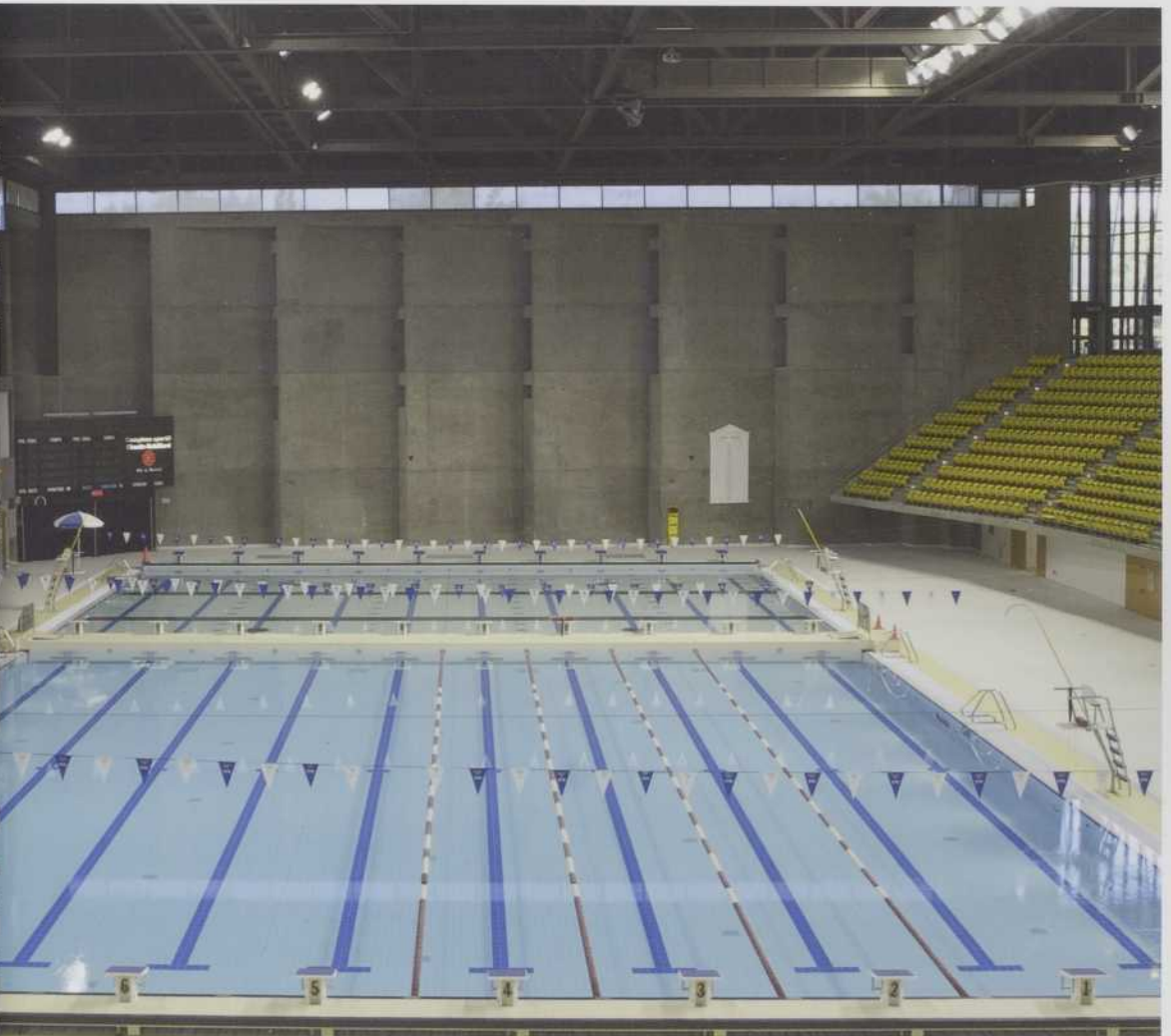


 **vicwest**

Colombie-Britannique | Alberta | Saskatchewan | Manitoba | Ontario | Québec
Nouveau-Brunswick | Nouvelle-Écosse | Île-du-Prince-Édouard | Terre-Neuve et Labrador

CÉRAMIQUE
PORCELAINE
AR
DOISE
PIERRE
MOSAÏQUE
REVÊTEMENT
SOUPLE
PISCINE
FAÇADE EN
CÉRAMIQUE

crédit photo : Olivier Gariepy



Piscine Centre Claude-Robillard Ville de Montréal / Architecte : Benoit Gariepy
Réfection complète des deux bassins de la piscine / Produit : Agrob Buchtal



20ansyears

ceragres.ca

Service aux professionnels Montréal T : 514 384 5590 / Service aux professionnels Québec T : 418 692 1711
Atelier-Boutique Montréal 9975, boul. St-Laurent / Atelier-Boutique Québec 275, av. St-Sacrement, local 145